Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

Enquête Promotion Santé Canada

Rapport technique

Canada

Étude spéciale sur les adultes limités dans l'exercice de leurs activités

par
André Charette

92-07462/

Publication autorisée par le ministère de la
Santé nationale et du Bien-être social

Also available in English under the title
"Special Study on Adults with an Activity Limitation"

© Ministère des Approvisionnements et Services Canada 1988

ENQUÊTE PROMOTION SANTÉ CANADA
RAPPORT TECHNIQUE

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES ADULTES LIMITÉS DANS L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITÉS

préparée pour

L'UNITÉ DES ÉTUDES EN PROMOTION DE LA SANTÉ

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA

par

ANDRÉ CHARETTE*

Mars 1988

*Conseiller en recherche pour le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Ce rapport a été préparé pour la Direction de la promotion de la santé dans le cadre de la diffusion des résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada. Les points de vue qui y sont exprimés sont ceux de l'auteur, et ils ne correspondent pas nécessairement à ceux de Santé et Bien-être social Canada.

RÉSUMÉ

Ce rapport a pour but de présenter certains des résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada, une enquête téléphonique menée à l'échelle du pays en 1985. Il porte sur les adultes canadiens (âgés de 15 ans et plus) qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités à cause d'un problème de santé chronique.

Nous y comparons les attitudes, les opinions, les connaissances et les comportements relatifs à la santé des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités avec ceux du reste de la population adulte. À cause de différences d'âge considérables entre les deux groupes (les personnes atteintes d'une incapacité étant plus âgées), toutes les comparaisons ont été ajustées en fonction de l'âge (c.-à-d. normalisées selon l'âge).

Environ 16 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus disent être limités dans la quantité ou les formes d'activités qu'ils peuvent exercer, à cause d'un problème de santé chronique. En comparaison du reste de la population, les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont susceptibles d'avoir un revenu et un niveau de scolarité inférieurs. En outre, une plus forte proportion d'entre eux ont été chômeur ou personne au foyer pendant plus de cinq ans.

On note également que les Canadiens atteints d'une incapacité se disent en moins bonne santé, subissent un stress plus important, et sont moins satisfaits de leur existence. Ils sont également plus susceptibles de recourir à des médicaments ou à des méthodes de régulation du poids pour améliorer leur état de santé général.

Il existe des différences considérables entre les Canadiens atteints d'une incapacité et ceux qui ne le sont pas en ce qui a trait à l'activité physique. Comme on pouvait s'y attendre, ceux qui sont limités dans l'exercice de leurs activités sont moins actifs et plus susceptibles d'affirmer qu'ils ne font pas autant d'exercice qu'ils en auraient besoin.

Les résultats de l'enquête font ressortir la position désavantageuse des personnes atteintes d'une incapacité sur le plan des disparités socio-économiques touchant la santé. Par conséquent, ce groupe représente non seulement un important défi, mais également une priorité dans le domaine de la promotion de la santé. On devra donc explorer et mettre sur pied, notamment, des programmes de soins à domicile, d'activité physique, de transport et de loisirs, afin de répondre aux besoins en matière de santé des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités.

REMERCIEMENTS

Irving Rootman et Reg Warren de l'Unité des études en promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada ont soutenu financièrement cette étude et en ont proposé la structure. Ils ont également fourni de précieux conseils tout au cours de son exécution. Owen Adams de la Division de la santé de Statistique Canada m'a choisi pour travailler à ce rapport et m'a apporté son aide concernant certains aspects méthodologiques et analytiques de l'étude. Thomas Stephens, conseiller en épidémiologie sociale et en enquêtes, a révisé la première ébauche de ce rapport, qui contient un grand nombre de ses précieux commentaires et suggestions. Larry Peters, de l'Unité des études en promotion de la santé de Santé et Bien-être social Canada, fut chargé de prêter son assistance à la rédaction de la version finale. Ses conseils d'expert ont contribué à rendre cette étude plus complète et plus cohérente. Je dois également des remerciements particuliers à Prem Khosla et Bill Bradley des Services d'analyse de Santé et Bien-être social Canada, pour leur excellent service de traitement de l'information qui a produit les tableaux de recoupements des variables à partir des fichiers de données de l'Enquête Promotion Santé Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé ii
Remerciements iii
Table des matières iv
Liste des tableaux v
Liste des graphiques viii
POINTS SAILLANTS ix

INTRODUCTION 1

MÉTHODES 1

RÉSULTATS 2

Prévalence de la limitation dans l'exercice des activités 2
Profil socio-démographique et économique 2
Santé 4
- Auto-évaluation de l'état de santé 4
- Mesures d'amélioration de la santé 5
- Obstacles à l'amélioration de la santé 5

Indice de masse corporelle 5
Pression sanguine 6
Santé émotionnelle 6
- Niveau de bonheur 6
- Niveau de stress 7
- Mesures d'adaptation au stress 7
- Obstacles à l'adaptation au stress 7

Amélioration de la santé : passée et future 7
- La plus importante mesure prise l'année précédant l'enquête pour améliorer sa santé 7
- Mesures prévues au cours de l'année suivante pour améliorer sa santé 8

Mode de vie 8
- Exercice 8
- Consommation d'alcool et de tabac 9
- Consommation de drogues ou médicaments 9
- Habitudes alimentaires 10

Sécurité 11
- Utilisation de la ceinture de sécurité 11
- Autres mesures de sécurité 11

Relations sociales 11
Opinions sur des questions de santé déterminées 13
- Tabac 13
- Alcool 13
- Usage de marijuana 13
- Promotion de la santé 14

Intervention du gouvernement relativement à des questions de santé déterminées 14
Besoin d'information 14

DISCUSSION 15

Bibliographie et notes 17
Annexe I : Tableaux 20
Annexe II : Questionnaire de l'Enquête Promotion Santé Canada . . . . . .

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Répartition de l'âge et du sexe de la population, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 2 : Population avec limitation dans l'exercice des activités, selon le type de limitation, l'âge et le sexe, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 3 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la limitation dans l'exercice des activités, selon le sexe, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 4 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du niveau de scolarité, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 5 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'état civil, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 6 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'activité sur le marché du travail, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 7 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'expérience du chômage, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 8 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du revenu, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 9 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation de l'état de santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 10 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure à prendre pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 11 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des obstacles à l'amélioration de la santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 12 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'indice de masse corporelle, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 13 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du temps écoulé depuis la dernière vérification de la pression sanguine, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

ANNEXE 1 - TABLEAUX (suite)

TABLEAU 14 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'hypertension, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 15 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation du niveau de bonheur et du niveau de stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 16 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure à prendre pour maîtriser le stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 17 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des obstacles qui empêchent la maîtrise du stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 18 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure prise l'année précédant l'enquête pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 19 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des mesures prévues au cours de l'année suivante pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 20 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence de l'exercice physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 21 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'opinion sur la quantité d'exercice physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 22 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du niveau d'activité physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 23 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions concernant les effets favorables de l'exercice sur la santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 24 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des habitudes de consommation d'alcool et de tabac, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 25 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'usage de médicaments, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 26 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence des petits déjeuners composés uniquement de thé ou de café ou inexistants, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

ANNEXE 1 - TABLEAUX (suite)

TABLEAU 27 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions concernant les effets favorables d'un régime alimentaire sain, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 28 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur les types d'aliments à éviter, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 29 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur les types d'aliments qui doivent être consommés plus fréquemment, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 30 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur un régime alimentaire équilibré, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 31 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du nombre de kilomètres parcourus en voiture à titre de conducteur ou de passager, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 32 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence d'utilisation de la ceinture de sécurité, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 33 : Limitation dans l'exercice des activités, selon la fréquence d'utilisation de la ceinture de sécurité et le nombre de kilomètres parcourus en voiture, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 34 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de mesures ou de dispositifs de sécurité déterminés, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 35 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du nombre de personnes vues sur une base régulière et le nombre d'amis intimes, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 36 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des habitudes de santé déterminées chez les amis, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 37 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de pratiques sanitaires des Canadiens mariés, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 38 : Répartition normalisée selon l'âge de la population qui considère très importante l'intervention du gouvernement relativement à des questions déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

ANNEXE 1 - TABLEAUX (suite)

TABLEAU 39 : Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur l'intervention du gouvernement relativement à des questions de santé déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

TABLEAU 40 : Répartition dans la population, observée et normalisée selon l'âge, des besoins d'information sur des questions de santé déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE A : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'activité sur le marché du travail, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

GRAPHIQUE B : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation de l'état de santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

GRAPHIQUE C : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'indice de masse corporelle, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

GRAPHIQUE D : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de la consommation de médicaments, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

POINTS SAILLANTS

- Environ 3 143 000 Canadiens, âgés de 15 ans et plus, signalent un certain niveau de limitation dans l'exercice de leurs activités à cause d'un problème de santé. Ce chiffre représente 16,1 % de l'ensemble des Canadiens adultes âgés de 15 ans et plus.
- La proportion des Canadiens limités dans l'exercice leurs activités augmente nettement avec l'âge, allant de 8,5 % dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans jusqu'à 34,3 % chez les aînés (65 ans et plus).
- Les loisirs et le transport sont les domaines les plus susceptibles d'entraîner des restrictions chez les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités.
- En comparaison du reste de la population, les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles d'avoir un revenu et un niveau de scolarité inférieurs et d'être en chômage.
- Huit Canadiens sur dix qui disent être en mauvaise santé sont limités dans l'exercice de leurs activités. Alors que sept Canadiens sur dix non limités dans l'exercice de leurs activités estiment que leur état de santé général est très bon ou excellent, cette proportion tombe à un peu plus de trois sur dix chez ceux qui sont atteints d'une incapacité.
- En comparaison des autres Canadiens, les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités présentent une plus forte tendance à la maigreur, à l'embonpoint ou à l'obésité.
- L'hypertension semble plus fréquente chez les personnes atteintes d'une incapacité (16,8 %) que chez celles qui ne le sont pas (8,3 %).
- Quarante-deux pour cent de l'ensemble des personnes qui ont exprimé un sentiment d'insatisfaction à l'égard de leur existence se recrutent parmi les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités. Les Canadiens qui n'ont pas de restrictions dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de se dire heureux (44,0 %), que leurs homologues atteints d'une incapacité (31,5 %).
- Les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils sont soumis au stress.
- En comparaison du reste de la population, une proportion plus grande de Canadiens atteints d'une incapacité ont eu recours (dans l'année précédant l'enquête) ou prévoient avoir recours (dans l'année suivant l'enquête) à des méthodes de régulation du poids et à des médicaments pour améliorer leur santé.
- Cinquante-six pour cent des Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités font régulièrement de l'exercice. Cette proportion tombe à 48 % chez ceux qui sont affectés par un problème de santé qui réduit leur niveau d'activité.
- Les buveurs habituels se retrouvent en majorité parmi les Canadiens qui se disent non limités dans l'exercice de leurs activités.
- La probabilité de faire usage de tranquillisants et de somnifères est considérablement plus forte chez les personnes atteintes d'une incapacité que chez celles qui ne le sont pas.
- Les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités conduisent régulièrement une voiture dans une plus forte proportion (74,4 %) que ceux qui sont atteints d'une incapacité (69,9 %). Cette tendance est toutefois inversée dans le cas des déplacements en voiture à titre de passager régulier (63,7 % pour les personnes atteintes d'une incapacité contre 56,4 % pour celles qui ne le sont pas).
- Chez les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités, la prévention des accidents et la sécurité viennent en tête des sujets sur lesquels ils désirent de l'information. Par contre, dans le reste de la population, la nutrition constitue le sujet prioritaire.

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de présenter certains des résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada (EPS), menée en juin 1985 par Statistique Canada pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Son principal objectif est de mettre en lumière les connaissances, les attitudes et les comportements relatifs à des questions de santé déterminées chez les Canadiens qui sont limités dans le genre ou la quantité de leurs activités à cause d'un problème de santé chronique. Ces comportements, attitudes et opinions seront comparés à ceux des Canadiens qui ne sont pas limités dans l'exercice de leurs activités.

Nous tracerons d'abord dans ce rapport un portrait socio-économique et socio-démographique des Canadiens qui présentent un certain niveau de limitation dans l'exercice de leurs activités. Puis, nous mettrons en lumière les caractéristiques de la condition physique et émotionnelle de ce groupe-cible en comparaison à celles du reste de la population. Nous explorerons ensuite le mode de vie et les habitudes de santé comme l'exercice, la consommation de tabac et d'alcool, l'usage de drogues ou de médicaments, la sécurité et la nutrition. Dans la section suivante, nous étudierons les relations sociales en rapport avec certains comportements affectant la santé. La section finale sera consacrée à l'analyse des différentes opinions, attitudes et connaissances concernant des questions de promotion de la santé, en relation avec l'intervention du gouvernement et les besoins d'information particuliers. Nous conclurons par des recommandations concernant les besoins des Canadiens qui sont limités dans l'exercice de leurs activités et par des suggestions de sujets d'études ultérieures.

MÉTHODES

Ce rapport porte sur les Canadiens âgés de 15 ans et plus. La population-cible se compose de tous ceux qui se disent limités dans le genre ou la quantité des activités qu'ils peuvent exercer à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique (questionnaire de l'Enquête Promotion Santé Canada, question 16)[1]. Tous ceux qui n'ont pas répondu à la question 16 ont été exclus de l'analyse, ce qui réduit la dimension totale de l'échantillon de 11 181 à 11 160.

Pour des raisons d'ordre pratique, les répondants limités dans l'exercice de leurs activités (n = 1887) seront désignés alternativement tout au long du rapport par "le groupe des sujets étudiés", "les personnes atteintes d'une incapacité" ou "les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités" D'autre part, pour les mêmes raisons, le reste de la population, composée de ceux qui n'ont pas mentionné de limitation dans l'exercice de leurs activités (n = 9273), sera désignée par "le groupe de comparaison" ou "les personnes non atteintes d'une incapacité".

La méthode d'analyse choisie consiste en une analyse descriptive selon laquelle les attitudes, les connaissances et les comportements relatifs à la santé des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont comparés à ceux du reste de la population.

Comme il existe des différences d'âge considérables entre les deux groupes (les personnes atteintes d'une incapacité étant plus âgées), tous les pourcentages seront normalisés selon l'âge. En effet, l'âge étant étroitement lié à certains comportements ou risques relatifs à la santé[2], il constitue une source d'erreur qui doit être éliminée afin de permettre de justes comparaisons entre le groupe-cible et le reste de la population. Nous utiliserons la méthode directe de normalisation selon l'âge[3], selon laquelle la population-type se compose des prévisions démographiques canadiennes, pour la population de 15 ans et plus, dérivées de l'Enquête Promotion Santé. La normalisation selon l'âge est basée sur les groupes d'âges suivants : 15 à 24, 25 à 44, 45 à 64, 65 ans et plus. Toutes les analyses comparatives seront donc basées sur des taux normalisés selon l'âge.

Pour plus de commodité, les tableaux qui figurent à l'Annexe présentent les prévisions démographiques, à la fois pour les répartitions en pourcentage observées et pour les répartitions en pourcentage normalisées selon l'âge. Tous ceux qui n'ont pas répondu à la question 16 (n = 21) ont été exclus du calcul des taux normalisés selon l'âge. Par conséquent, le chiffre de la population-type sera de 19 566 000, au lieu du chiffre de 19 611 000 qui représente les prévisions globales et comprend les personnes qui n'ont pas répondu à la question 16.

RÉSULTATS

Prévalence de la limitation dans l'exercice des activités

Environ 3 143 000 Canadiens, âgés de 15 ans et plus, indiquent un certain niveau de limitation dans l'exercice de leurs activités, à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique. Globalement, ce chiffre représente 16,1 % de tous les Canadiens adultes (voir tableau 1). Ce taux de prévalence, pour l'année 1985, est légèrement plus élevé que le taux de 14,3% observé en 1978-1979 dans le rapport de l'Enquête Santé Canada[4].

Même si les méthodes utilisées diffèrent, il est intéressant de comparer la prévalence de la limitation dans l'exercice des activités observée lors de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada menée en 1983-198[4,5] à celle observée lors de l'Enquête sociale générale de 1985[6,7].

En effet, les résultats de la présente enquête indiquent un taux de prévalence de la limitation dans l'exercice des activités (16,1 %) un peu plus élevé que le taux de prévalence de l'incapacité révélé par l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada (12,8 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus)[8], et passablement plus bas que celui révélé par l'Enquête sociale générale (32 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus)[9].

La proportion des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités augmente nettement avec l'âge, allant de 8,5 % chez les plus jeunes (15-24), à 34,3 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus (tableau 1). Ces résultats concordent avec ceux des trois enquêtes canadiennes mentionnées ci-dessus.

Sept Canadiens sur dix qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités indiquent qu'ils sont plus susceptibles de connaître des restrictions dans les loisirs et le transport. Suivent en importance, les restrictions au foyer (55 %), puis au travail ou à l'école (29,5 %) (voir tableau 2).

Cette tendance varie très peu selon l'âge et le sexe, sauf chez les personnes âgées qui signalent également des restrictions dans l'exercice de leurs activités au foyer (tableau 2). En fait, une personne sur quatre âgée de 65 ans et plus qui ne vit pas dans un établissement spécialisé, connaît certaines limites dans l'exercice de ses activités au foyer à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique.

Portrait socio-démographique et économique

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la limitation dans l'exercice des activités augmente nettement avec l'âge dans la population canadienne. Par conséquent, il existe des différences d'âge considérables entre les personnes qui se disent limitées dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population (voir tableau 1). Environ 60 % des

Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités ont plus de 44 ans et 67 % des Canadiens qui ne le sont pas ont moins de 45 ans.

Cette différence d'âge entre les deux groupes étant substantielle, on devra en tenir compte dans les tentatives d'interprétation des différences de composition démographique, ainsi que de comparaison des attitudes, des opinions et des comportements relatifs à la santé. Par conséquent, toutes les comparaisons entre les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population canadienne contenues dans le présent document sont basées sur des taux normalisés selon l'âge.

De façon générale, les femmes (18,5 %) sont plus susceptibles que les hommes (13,5 %) de se dire limitées dans l'exercice de leurs activités. Toutefois, cette différence est beaucoup plus accentuée chez les personnes âgées, car jusqu'à l'âge de 45 ans, les hommes et les femmes sont susceptibles au même degré d'être limités dans l'exercice de leurs activités[9]. Comme c'est le cas pour l'âge, il existe des différences considérables dans la composition des sexes entre le groupe des sujets étudiés (les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités) et le groupe de comparaison (le reste de la population). En effet, six Canadiens sur dix qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités sont des femmes, cette proportion étant de cinq sur dix chez ceux qui ne sont pas atteints d'une incapacité (voir tableau 3).

Les Canadiens qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de n'avoir fait que des études de niveau élémentaire ou moins (14,6 %) comparativement à ceux qui ne sont pas atteints d'une incapacité (11,4 %). Inversement, une plus grande proportion de Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités ont fait des études de niveau universitaire (voir tableau 4).

Graphique A : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'activité sur le Marché du travail, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Il n'existe pas de différences sensibles entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison pour ce qui a trait à l'état civil, alors que six Canadiens sur dix sont mariés ou sont des époux de droit commun (voir tableau 5).

Une plus forte proportion de Canadiens qui se disent non limités dans l'exercice de leurs activités (55,0 %) que de Canadiens atteints d'une incapacité (44,3 %) ont actuellement un travail. Ces derniers sont également plus susceptibles d'être des personnes retraitées ou au foyer (voir graphique Aet tableau 6). De même, une plus forte proportion de personnes limitées dans l'exercice de leurs activités ont été en chômage à l'intérieur d'une période de cinq ans (voir tableau 7).

Les résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada démontrent clairement qu'il existe des différences de revenu considérables entre les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités et ceux qui ne le sont pas. En effet, les premiers sont plus susceptibles d'avoir de faibles revenus, tandis que les seconds se retrouvent en plus grand nombre parmi les personnes ayant les revenus les plus élevés (voir tableau 8).

SANTÉ

Santé physique

Auto-évaluation de l'état de santé :

Soixante-sept pour cent des Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités se considèrent en bonne ou en excellente santé, contre moins de 35 % de leurs homologues atteints d'une incapacité (voir graphique B et tableau 9). Inversement, une proportion considérablement plus forte de personnes qui se disent limitées dans l'exercice de leurs activités considèrent que leur santé est mauvaise. En fait, huit Canadiens sur dix qui disent être en mauvaise santé sont limités dans l'exercice de leurs activités à cause d'un problème de santé chronique (voir tableau 9).

Graphique B : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation de l'état de santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

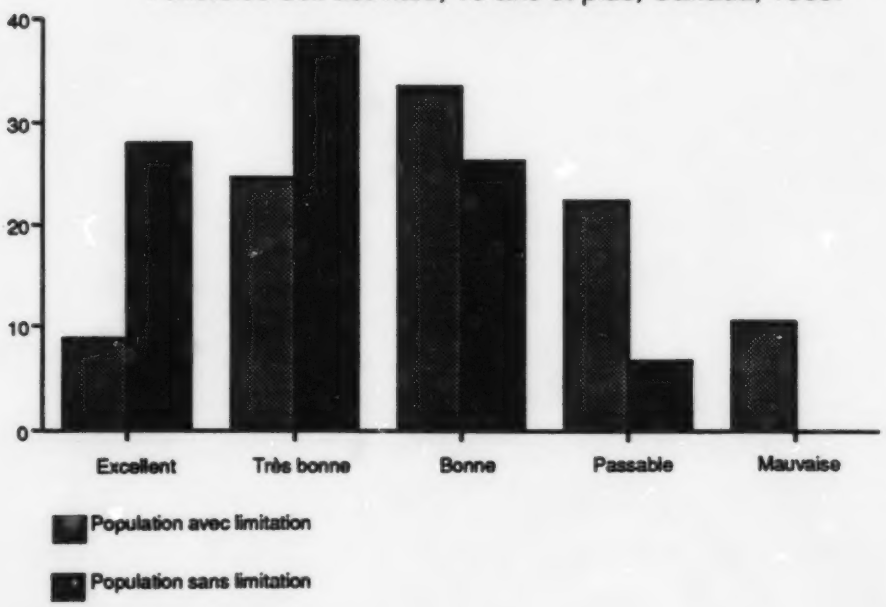

Mesures prises pour améliorer sa santé :

Sept Canadiens sur dix croient qu'ils devraient faire quelque chose pour améliorer leur santé, cette proportion étant semblable dans le semblable dans le groupe des sujets étudiés (69,5 %) et dans le groupe de comparaison (68,0 %) (voir tableau 10).

On a demandé aux personnes qui ont dit qu'elles devraient prendre des mesures pour améliorer leur santé quel était, selon elles, le meilleur moyen pour atteindre ce but. L'exercice physique est, de loin, le moyen mentionné par la plus forte proportion de personnes, sans distinction de groupes, suivi de l'abandon du tabac, puis, dans l'ordre, de l'amélioration des habitudes alimentaires et de la perte de poids (voir tableau 10).

En général, les résultats qui figurent dans le tableau 10 indiquent que les moyens préconisés par les Canadiens pour améliorer leur santé sont les mêmes pour le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison, sauf pour la perte de poids qui semble préoccuper davantage les personnes atteintes d'une incapacité.

Obstacles à l'amélioration de la santé :

Les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités sont plus portés à désigner des obstacles à l'amélioration de leur état de santé général (47,7 %), que ceux qui sont atteints d'une incapacité (38,1 %) (voir tableau 11).

Chez ceux qui ont désigné des obstacles, le manque de temps est le plus souvent mentionné dans un groupe comme dans l'autre, suivi du manque d'auto-discipline ou d'énergie, une préoccupation partagée au même degré par le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison (voir tableau 11).

Les obstacles comme "pas assez sérieux ou urgent" et "trop difficile" ont été mentionnés moins souvent, mais ils semblent concerner davantage les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités. Cette observation vaut également pour les obstacles comme "refus de changer ses habitudes", ou "trop coûteux", mais à un degré moindre que pour les deux précédents (pas sérieux ou urgent et trop difficile).

Indice de masse corporelle

Il existe également des différences considérables entre les personnes qui se disent limitées dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population, relativement à la répartition selon quatre catégories basées sur l'indice de masse corporelle[10]. En effet, alors que six Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités sur dix disent avoir un indice de masse corporelle normal, cette proportion tombe à quatre sur dix seulement dans le groupe des personnes limitées dans l'exercice de leurs activités. Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiens qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de souffrir de maigreur ou d'obésité, et par conséquent d'avoir un indice de masse corporelle qui soit à la limite inférieure ou supérieure (voir graphique C et tableau 12).

Graphique C : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de l'indice de masse corporelle, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

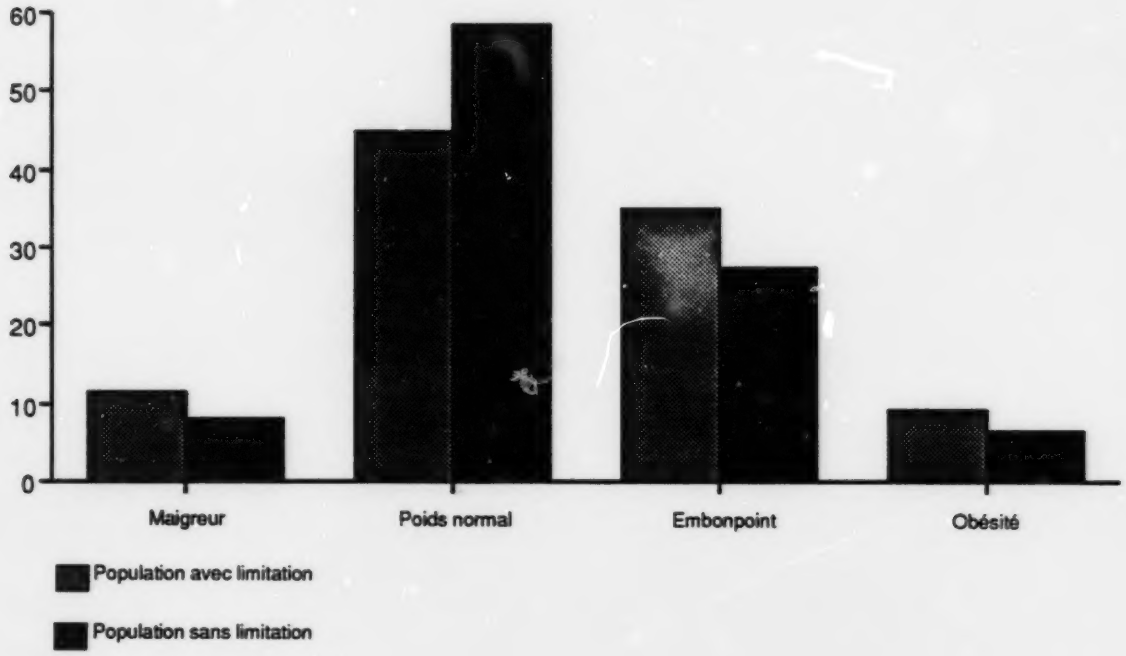

Comparés aux Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (54,9 %), une plus forte proportion de Canadiens atteints d'une incapacité (67,9 %) ont fait vérifier leur pression sanguine au cours des six derniers mois (voir tableau 13). Ce résultat reflète probablement une plus forte tendance chez ce dernier groupe à consulter des spécialistes de la santé[11]. Les personnes atteintes d'une incapacité sont plus susceptibles d'affirmer que, pour autant qu'elles le sachent, leur pression sanguine est élevée (16,8 %), comparativement aux personnes qui ne souffrent pas d'une incapacité (8,3 %) (voir tableau 14).

Santé émotionnelle

Niveau de bonheur:

En général, la plupart des Canadiens âgés de 15 ans et plus indiquent être heureux ou très heureux. Une plus forte proportion, toutefois, de personnes non limitées dans l'exercice de leurs activités (97,2 %) que de personnes limitées (91,6 %) rapportent un tel état de bien-être émotionnel (voir tableau 15). Toutefois, il existe des différences considérables entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison en ce qui a trait à ce niveau de bonheur. En effet, les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de se dire très heureux (44,0 %) que ceux qui sont atteints d'une incapacité (31,5 %). En conséquence, ces derniers sont plus susceptibles de se dire"pas très heureux".

Même si un peu moins de 4 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus expriment en fait un sentiment d'insatisfaction à l'égard de leur existence, il est important de noter que ce groupe se compose, dans une proportion de 42 %, de personnes limitées dans l'exercice de leurs activités à cause d'un problème de santé chronique (voir tableau 15).

Niveau de stress :

La majorité des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités (55 %) disent éprouver assez ou beaucoup de stress, la proportion étant de 47 % dans le reste de la population. Inversement, une plus forte proportion de personnes non limitées dans l'exercice de leurs activités considèrent ne subir aucun stress (voir tableau 15).

Mesures d'adaptation au stress :

Quatre Canadiens sur dix atteints d'une incapacité indiquent qu'ils devraient prendre des mesures pour mieux maîtriser leur taux de stress, une proportion qui tombe à trois sur dix dans le groupe de comparaison (voir tableau 16).

Parmi les personnes qui ont désigné des mesures de lutte contre le stress, nous avons également observé des différences entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison concernant les mesures adoptées de préférence."Relaxer"et"s'inquiéter moins"viennent en tête de liste et sont cités par une plus forte proportion de Canadiens non atteints d'une incapacité. Suivent en importance "faire plus d'exercice", puis"passer plus de temps en famille ou avec des amis". Ces deux mesures sont toutefois préconisées par l'ensemble des Canadiens, sans distinction de groupes."Changer d'emploi ou de domicile", bien que mentionnés moins souvent, sont également des moyens adoptés pour maîtriser le stress, particulièrement chez les personnes atteintes d'une incapacité (voir tableau 16).

Les obstacles à l'adaptation au stress :

Un peu plus de la moitié des personnes qui disent devoir prendre des mesures pour maîtriser leur taux de stress désignent également des facteurs qui les empêchent de prendre ces mesures (voir tableau 17). Le pourcentage est semblable pour le groupe des sujets étudiés (52,8 %) et pour le groupe de comparaison (54,1 %). Le manque de temps est l'obstacle le plus souvent mentionné dans les deux groupes, bien que davantage par les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités. Suivent, en ordre d'importance (mesurée selon la proportion des personnes qui les ont mentionnés): le manque d'auto-discipline ou d'énergie, la trop grande difficulté, les coûts trop élevés, le caractère non sérieux ou non urgent et le manque de connaissances (voir tableau 17). Ces obstacles semblent partagés par une proportion semblable de Canadiens des deux groupes.

Le"manque de connaissances"a été mentionné par moins de 1 % des Canadiens. Il est toutefois intéressant de noter que le nombre de personnes qui l'ont cité comme un obstacle à l'adaptation au stress est considérablement plus élevé que le nombre de celles qui le considèrent comme un obstacle à l'amélioration de la santé.

Amélioration de la santé : passée et future

La plus importante mesure prise au cours de l'année précédant l'enquête pour améliorer sa santé :

Environ sept Canadiens sur dix limités dans l'exercice de leurs activités ont pris des mesures quelconques pour améliorer leur santé dans l'année qui a précédé l'enquête, cette proportion étant d'environ six sur dix pour le reste de la population (voir tableau 18).

L'augmentation de l'activité physique est, de loin, la mesure la plus souvent choisie, quoique par une proportion considérablement plus forte de Canadiens non atteints d'une incapacité (30.3 %), que de Canadiens qui le sont (22,6 %). D'autre part, il semble qu'une plus forte proportion de Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités aient eu recours à un traitement médical ou à des méthodes de régulation du poids (voir tableau 18) dans le but d'améliorer leur état de santé. L'amélioration des habitudes alimentaires et la réduction de la consommation de tabac furent également des mesures courantes chez les deux groupes au cours de l'année qui a précédé l'enquête.

Mesures prévues au cours de l'année suivante pour améliorer sa santé :

Une proportion légèrement plus forte de Canadiens qui se disent limités dans leurs activités (66,2 %) que de Canadiens non limités (60,8 %) prévoyaient prendre des mesures au cours de l'année suivant l'enquête pour améliorer leur santé (voir tableau 19). Ces proportions sont essentiellement comparables à celles des personnes qui ont indiqué avoir pris des mesures pour améliorer leur santé au cours de l'année précédente, à la fois dans le groupe des sujets étudiés et dans le groupe de comparaison.

Ici encore, l'augmentation de l'activité physique semble avoir la priorité chez ceux qui désirent améliorer leur santé. Toutefois, on ne note pas de différences de proportions sensibles entre les deux groupes, contrairement à ce qui a été observé dans le cas des mesures d'amélioration de la santé prises au cours de l'année précédente. En effet, un Canadien sur trois, sans distinction de groupes, prévoit faire plus d'exercice (voir tableau 19).

Comme dans le cas des mesures prises au cours de l'année précédente, les Canadiens qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de recourir à un traitement médical ou à une méthode de régulation du poids (voir tableaux 18 et 19). Comparativement à l'année précédente, le traitement médical semble moins attirer les Canadiens atteints d'une incapacité pour l'année à venir, mais on note l'inverse pour la perte de poids (voir tableaux 18 et 19). L'amélioration des habitudes alimentaires et la réduction ou l'abandon de la consommation de tabac sont également des mesures couramment envisagées, par une proportion semblable de Canadiens des deux groupes. Cette dernière mesure est, semble-t-il, préconisée par un plus grand nombre de Canadiens pour l'année suivant l'enquête qu'elle l'était pour l'année précédant l'enquête (voir tableaux 18 et 19).

Mode de vie

Exercice physique :

Plus de la moitié (56 %) des Canadiens non atteints d'une incapacité disent faire régulièrement de l'exercice physique (c.-à-d. plus de deux fois par semaine). Comme on peut le constater en se reportant au tableau 20, quarante-huit pour cent des Canadiens atteints d'une incapacité font régulièrement de l'exercice (voir tableau 20). La différence la plus frappante entre les deux groupes s'observe toutefois dans la catégorie des personnes sédentaires, qui se compose de 25 % de personnes non atteintes d'une incapacité et de 35 % de personnes qui le sont. En fait, un Canadien sur quatre qui se dit sédentaire est atteint d'une incapacité.

De plus, les résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada indiquent clairement que les Canadiens non atteints d'une incapacité sont plus susceptibles d'affirmer qu'ils font suffisamment d'exercice (45 %) que leurs homologues du groupe des sujets étudiés (30 %). Quoique les différences entre les deux groupes soient considérables, il est intéressant de noter que, dans un groupe comme dans l'autre, la majorité de la population croit qu'elle ne fait pas suffisamment d'exercice (voir tableau 21).

On note une plus forte tendance à se décrire comme moins actifs que les autres personnes de leur âge chez les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités. En fait, un Canadien sur trois qui se perçoit comme étant moins actif est atteint d'une incapacité. Il convient de noter cette perception négative, étant donné que 25 % seulement de l'ensemble des Canadiens inactifs (sédentaires) sont en fait limités dans l'exercice de leurs activités.

Pour ce qui a trait à l'opinion sur les effets favorables de l'exercice sur la santé, on ne note pas de différence majeure entre les deux groupes. En effet plus de 50 % des Canadiens, sans distinction de groupes, croient que l'exercice va améliorer leur santé soit modérément, soit beaucoup (voir tableau 23).

Consommation d'alcool et de tabac :

Pour les besoins de l'analyse, nous avons réparti la consommation d'alcool selon la classification de base utilisée dans l'Enquête Santé Canada. Ainsi, un abstinent à vie est une personne qui n'a jamais consommé d'alcool, un ancien buveur est une personne qui avait l'habitude de consommer de l'alcool mais qui n'en a pas consommé au cours des 12 derniers mois, un buveur occasionnel est une personne qui consomme de l'alcool moins d'une fois par mois et un buveur habituel est une personne qui consomme de l'alcool plus d'une fois par mois (voir tableau 24).

On retrouve une plus forte proportion de buveurs habituels chez les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (46 % contre 32 %). Toutefois, les anciens buveurs et les buveurs occasionnels se retrouvent en plus grand nombre chez les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités (voir tableau 24).

En ce qui concerne les habitudes de consommation du tabac, il existe essentiellement de très faibles différences entre les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population, quoique, comme on peut le constater dans le tableau 24, l'on retrouve une proportion légèrement plus forte de fumeurs habituels dans le premier groupe, soit 33 % contre 30 % (voir tableau 24).

Consommation de drogues ou médicaments :

Les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont passablement plus susceptibles de prendre des somnifères (14,5 %) et des tranquillisants (13,3 %) que le reste de la population (6,7 % pour les somnifères et 5,0 % pour les tranquillisants) (voir graphique D et tableau 25).

Même s'il n'est pas possible d'établir de relation de cause à effet à partir de ces données recoupées, il n'est pas exclu que les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités consomment plus mment plus de médicaments à cause de leur incapacité. Comme Lamarche l'a démontré dans le rapport technique de l'Enquête Promotion Santé Canada[12], les plus grands consommateurs de somnifères sont les femmes, les personnes retraitées, les personnes au foyer et les Canadiens qui ont les plus faibles niveaux de scolarité et les plus bas revenus, tous des sous-groupes de la population à l'intérieur desquels les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités prédominent.

Graphique D : Répartition dans la population normalisée selon l'âge, de la consommation de médicaments, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

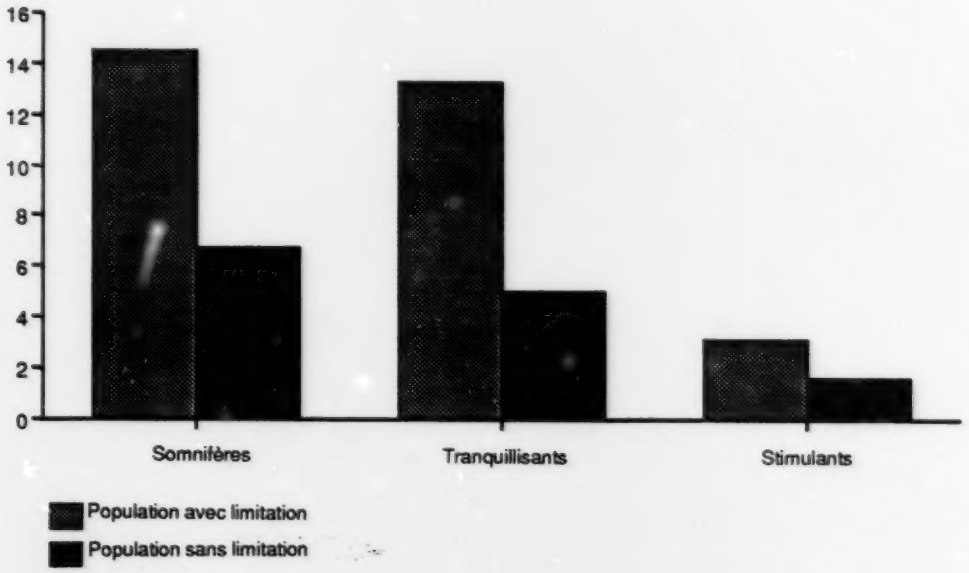

Habitudes alimentaires :

En général, les habitudes alimentaires des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités ressemblent étroitement à celles de leurs homologues non limités, alors qu'environ 17 % des Canadiens ne consomment habituellement que du thé ou du café au petit déjeuner (voir tableau 26).

Toutefois, les résultats de l'enquête suggèrent qu'une plus forte proportion de Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités (72 %) que de Canadiens non limités (66 %) croient que l'amélioration des habitudes alimentaires contribue à améliorer la santé (voir tableau 27).

Pour ce qui est de la question des aliments à éviter ou à consommer plus fréquemment, on note peu de différences de perception entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison. En général, les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de convenir qu'il existe des aliments que l'on doit consommer plus fréquemment et, inversement, des aliments que l'on doit éviter (voir tableaux 28 et 29).

Toutefois, parmi les personnes qui disent que certains aliments doivent être évités, il semble exister un certain accord entre les deux groupes sur le type des aliments à éviter. Les aliments riches en matières grasses sont les plus souvent mentionnés, suivis, dans l'ordre, par les aliments riches en cholestérol, en sucre et en sel (voir tableau 28).

On observe un phénomène semblable en ce qui concerne les aliments que l'on devrait essayer de consommer plus souvent. Chez ceux qui conviennent que certains aliments devraient être consommés plus souvent, les fruits et les légumes viennent en tête de liste, dans un groupe comme dans l'autre (voir tableau 29), suivis des viandes citées par un nombre légèrement plus élevé de Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (voir tableau 29). Même s'il n'existe pas de différences sensibles entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison, il est intéressant de noter qu'environ 26 %

des Canadiens croient qu'un régime alimentaire sain exige beaucoup de temps et d'argent (voir tableau 30), d'autant plus que 35 % des Canadiens sont reconnus comme faisant de l'embonpoint ou de l'obésité.

SÉCURITÉ

Utilisation de la ceinture de sécurité :

Pour les besoins de l'analyse, un conducteur ou un passager régulier est une personne qui déclare parcourir au moins un kilomètre par semaine dans un véhicule privé, à titre de conducteur ou de passager (questions 52 et 53).

Il semble qu'une plus grande proportion de Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (74,5 %) que de Canadiens limités (69,6 %) sont des conducteurs réguliers, cette tendance étant inversée dans le cas des passagers (voir tableau 31).

Environ huit Canadiens sur dix disent porter la ceinture de sécurité toujours ou la plupart du temps quand ils conduisent une voiture ou qu'ils voyagent à titre de passager (voir tableau 32). En ce qui concerne cette mesure de sécurité, nous n'avons pas observé de différences sensibles entre les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population.

Le nombre moyen de kilomètres parcourus à titre de conducteur ou de passager est essentiellement le même chez les personnes atteintes d'une incapacité et chez celles qui ne le sont pas, soit environ 225 kilomètres par semaine pour les conducteurs et environ 70 kilomètres par semaine pour les passagers (voir tableau 33).

De plus, selon les résultats présentés dans le tableau 33, la tendance à porter fréquemment la ceinture de sécurité (toujours ou la plupart du temps) décroît en fonction de l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus dans un véhicule privé. Cette tendance s'observe aussi bien dans le groupe des sujets étudiés que dans le groupe de comparaison, bien qu'elle soit plus prononcée chez les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités.

Sauf chez les Canadiens qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités, on observe une tendance similaire dans le cas des passagers, chez qui, selon la moyenne, la tendance à "s'attacher" décroît en fonction de l'augmentation du nombre de kilomètres parcourus (voir tableau 33).

Autres mesures de sécurité :

Sauf pour ce qui est de posséder un extincteur, il existe de légères différences entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison relativement aux dispositifs et aux mesures de sécurité. Selon les résultats présentés dans le tableau 34, une plus forte proportion de Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités ont suivi un cours de premiers soins au cours des trois dernières années, peuvent pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) et ont une trousse de premiers soins et un détecteur de fumée dans leur habitation.

Relations sociales

Six Canadiens sur dix disent voir plusieurs personnes (11 ou plus) de façon régulière, une observation qui vaut aussi bien pour ceux qui sont limités dans l'exercice de leurs activités que pour ceux qui ne le sont pas (voir tableau 35). Il existe toutefois de légères différences entre les deux groupes concernant le nombre de personnes considérées comme des amis intimes. En fait, une plus forte proportion de ceux qui sont limitées dans l'exercice de leurs activités indiquent

qu'ils considèrent comme des amis intimes au moins la moitié des personnes qu'ils voient régulièrement (voir tableau 35).

Afin d'étudier l'influence des habitudes de santé de leurs amis, auxquelles ils sont nécessairement exposés, les répondants devaient faire des observations sur des caractéristiques déterminées relatives au mode de vie de leur réseau de relations sociales. Les résultats présentés au tableau 36 suggèrent une répartition égale dans les deux groupes de la proportion des personnes qui ont des amis qui fument la cigarette, qui boivent à l'excès, qui font un usage régulier de marijuana ou qui font régulièrement de l'exercice.

Il est intéressant de noter que huit Canadiens sur dix ont des amis (quelques-uns ou plus de la moitié) qui font régulièrement de l'exercice. Il convient également de mentionner que neuf Canadiens sur dix ont des amis (quelques-uns ou plus de la moitié) qui fument la cigarette, et qu'un Canadien sur deux a des amis (quelques-uns ou plus de la moitié) qui boivent à l'excès (voir tableau 36), des proportions qui sont très semblables dans le groupe des sujets étudiés et dans le groupe de comparaison.

Le conjoint est normalement la personne la plus proche dans le réseau des relations sociales. Par conséquent, il est intéressant d'analyser des caractéristiques déterminées relatives au mode de vie des Canadiens mariés en relation avec les habitudes de santé de leur conjoint. Les résultats de cette analyse sont représentés dans le tableau 37. Concentrée uniquement sur les Canadiens mariés, l'information est dérivée des réponses à la question n° 73 du questionnaire, qui se formulait comme suit : "Parmi les éléments énumérés ci-dessous, lesquels s'appliquent à votre conjoint? Fait de l'exercice régulièrement, Fume des cigarettes, Consomme trop d'alcool, Mange trop, Prend des tranquillisants, Fume de la marijuana". Nous avons ensuite recoupé ces données avec celles relatives au mode de vie et aux habitudes de santé du répondant lui-même. Les variables comme"fait régulièrement de l'exercice","fume des cigarettes","fume de la marijuana","consomme trop d'alcool"et"prend des tranquillisants"sont dérivées directement des réponses au questionnaire, mais la variable"mange trop"a dû être créée. Cette variable isole les individus qui ont répondu affirmativement à la question"Votre conjoint mange-t-il trop?"(question 73) et qui ont mentionné avoir l'intention de perdre du poids et d'améliorer leurs habitudes alimentaires au cours de la prochaine année (questions 109c et d). Ce choix se base sur le fait que les personnes qui ont l'intention de perdre du poids tout en améliorant leurs habitudes alimentaires sont susceptibles d'avoir des problèmes de nutrition. Par conséquent, on peut utiliser cette information comme une juste représentation de la variable"mange trop".

Sauf pour ce qui est de l'exercice, les résultats représentés dans le tableau B suggèrent qu'il existe des différences considérables entre les Canadiens atteints d'une incapacité et le reste de la population concernant la proportion des conjoints qui partagent le même mode de vie. Il semble que la consommation de cigarettes est une habitude partagée par une plus forte proportion de couples appartenant au groupe sans limitation. A l'inverse, les autres habitudes, soit"consommer trop d'alcool","manger trop","fumer de la marijuana"et"prendre des tranquillisants", sont plus susceptibles d'être partagées par des couples appartenant au groupe des personnes atteintes d'une incapacité, particulièrement"manger trop"et"prendre des tranquillisants"(voir tableau 37).

Opinions sur des questions de santé déterminées

Les répondants devaient faire connaître leur opinion sur certains énoncés relatifs à la santé et au mode de vie.

Consommation de tabac :

Nous n'avons pas observé de différences sensibles entre les Canadiens atteints d'une incapacité et leurs homologues qui ne le sont pas concernant la plupart des questions relatives à l'usage du tabac. La majorité des Canadiens admettent que les enfants sont plus susceptibles de fumer si leurs parents fument, que les femmes ne devraient pas fumer pendant la grossesse, qu'on devrait offrir aux non-fumeurs des espaces de travail exempts de fumée de tabac et que les fumeurs ne devraient pas fumer sans en avoir demandé la permission.

La majorité des Canadiens ne sont pas d'accord avec l'énoncé affirmant que"fumer aide à rester mince", mais dans une plus forte proportion chez les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (66,4 %) que chez les Canadiens qui le sont (60,6 %).

Environ trois Canadiens sur dix, sans distinction de groupes, croient avec raison que les gros fumeurs qui abandonnent leur habitude après 10 ans vont réduire leurs risques de maladie. Toutefois, 14 % des personnes atteintes d'une incapacité et 11 % des personnes non atteintes sont de l'avis contraire.

Consommation d'alcool :

Les Canadiens du groupe des sujets étudiés comme ceux du groupe de comparaison estiment qu'ils peuvent consommer environ trois verres d'alcool au cours d'une période de trois heures, sans que leur capacité de conduire ne soit affectée défavorablement, et à peu près le même nombre de consommations au cours d'une période de trois heures avant de dépasser la limite légale du taux d'alcool dans le sang. Les deux groupes sont également d'accord sur le nombre de verres d'alcool qui peuvent être consommés hebdomadairement sans mettre sa santé en danger, soit huit environ. Il est important de noter toutefois que 20 % des Canadiens n'ont pas (ou n'ont pas pu) répondre à cette question (ne sait pas).

Une plus forte proportion de Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités (22,6 %) que de Canadiens qui le sont (17,7 %) sont susceptibles d'admettre l'énoncé suivant :"Je me sens obligé de boire socialement". Par contre, nous n'avons pas observé de différences sensibles entre les groupes concernant la proportion des personnes (40 %) qui croient que"la plupart des gens ne voit aucun mal à ce que l'on s'enivre de temps à autre."

Usage de marijuana :

Environ un Canadien sur cinq ne sait pas si l'usage occasionnel de marijuana peut affecter sa santé physique ou mentale. Cette proportion se retrouve aussi bien chez les Canadiens qui se disent limités dans l'exercice de leurs activités que chez ceux qui ne sont pas atteints d'une incapacité.

Parmi ceux qui croient que l'usage de la marijuana peut avoir des effets dommageables sur la santé (environ 60 % des Canadiens), les effets les plus souvent mentionnés sont la perte de mémoire et les lésions cérébrales, dans un groupe comme dans l'autre.

Très peu de Canadiens (moins de 4 %) croient que la marijuana peut favoriser la détente et avoir d'autres effets bénéfiques. D'autre part, 26,2 % des Canadiens atteints d'une incapacité et 22,2 % de ceux

qui ne le sont pas croient que l'usage occasionnel de la marijuana peut entraîner une dépendance à des drogues plus"dures".

Promotion de la santé :

Il semble que le milieu scolaire soit considéré comme plus propice à la promotion de la santé que le milieu de travail. Cette opinion est répartie dans les mêmes proportions chez les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités et chez celles qui ne le sont pas (c.-à-d. un peu plus de neuf sur dix en faveur du milieu scolaire et un peu moins de sept sur dix en faveur du milieu de travail).

Il n'existe pas de différences sensibles entre le groupe des sujets étudiés et le groupe de comparaison pour ce qui est de connaître l'existence de programmes de prévention des accidents et de promotion de la santé sur les lieux de travail, environ un salarié sur deux étant au courant de l'existence de tels programmes.

Intervention du gouvernement relativement à des questions de santé

Les personnes qui ont participé à l'Enquête Promotion Santé Canada devaient exprimer leur opinion concernant l'importance de l'intervention du gouvernement sur des questions de santé déterminées, selon une échelle de 10 points (question 79 du questionnaire). Pour les besoins de l'analyse, les chiffres de un à trois ont été classés dans la catégorie"non important", les chiffres de quatre à six dans la catégorie"modérément important"et les chiffres de sept à dix dans la catégorie"très important".

Sauf pour les"habitudes alimentaires", la majorité des Canadiens considèrent très importante l'intervention du gouvernement dans certaines questions de santé. La proportion des Canadiens qui favorisent cette intervention est essentiellement la même dans les deux groupes (voir tableau 38). Par ordre d'importance et selon la plus forte proportion de Canadiens, le rôle actif du gouvernement est jugé très important dans la prévention des accidents de la route, l'usage de drogues ou de médicaments, la santé des enfants et la consommation d'alcool. Inversement, des questions comme la nutrition et l'hypertension, bien que jugées importantes, ne sont pas considérées comme exigeant nécessairement l'intervention du gouvernement. Il convient de noter qu'une proportion significative d'individus (en moyenne 4 %) ne savent pas si le gouvernement devrait intervenir relativement à ces questions de santé (voir tableau 39).

Besoin d'information

Un peu moins d'un Canadien sur quatre exprime le besoin d'obtenir plus d'information sur des sujets relatifs à la santé, cette proportion étant un peu plus élevée chez les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités (voir tableau 40).

Parmi ceux qui expriment ce besoin, on observe des différences majeures entre les deux groupes, plus précisément en ce qui concerne le sujet le plus souvent mentionné. En effet, la nutrition est le sujet le plus souvent désigné chez les Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activités, tandis que la prévention des accidents et la sécurité sont les sujets indiqués par la plus forte proportion de personnes atteintes d'une incapacité (voir tableau 40).

DISCUSSION

On a récemment désigné la réduction des inégalités socio-économiques touchant la santé comme le plus important défi à relever dans le domaine de la promotion de la santé au Canada[13]. A cet égard, les résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada sont d'une grande importance, puisqu'ils reflètent à la fois le statut socio-économique et la santé des personnes atteintes d'une incapacité.

Ces résultats mettent en évidence des différences significatives entre les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités et le reste de la population concernant la participation au marché du travail, le revenu et le niveau de scolarité. Ils correspondent à ceux d'autres études indiquant également que les personnes atteintes d'une incapacité sont dans une position désavantageuse sur le plan des inégalités socio-économiques touchant la santé[14,15].

Ces disparités sont fortement accentuées, du fait que les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités se retrouvent en général parmi les personnes âgées, les femmes, les chômeurs ou les personnes à faible revenu, et les personnes dont le niveau de scolarité est faible, soit dans les groupes les plus susceptibles d'avoir une mauvaise santé et une mauvaise qualité de vie [16,17,18]. Dans un tel contexte, les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités représentent non seulement un important défi, mais encore une priorité en matière de promotion de la santé au Canada.

Les résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada soulignent également les besoins des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités en ce qui concerne le transport et les loisirs, ces besoins ayant déjà été établis par les résultats d'autres enquêtes [19,20,21]. Il semble donc que ce soit l'aspect le mieux documenté de la vie des personnes atteintes d'une incapacité [22]. Il a en outre été démontré que les personnes âgées (représentant 34,3 % des personnes atteintes d'une incapacité étudiées dans ce rapport) ayant de nombreuses activités sociales mènent une vie plus active et plus saine[23]. Par conséquent, il apparaît essentiel d'établir des politiques et de mettre sur pied des programmes orientés vers les besoins non comblés des personnes atteintes d'une incapacité en matière de transport et de loisirs, particulièrement si l'accès au transport et aux loisirs devient un obstacle aux activités qui favorisent la vie sociale et la santé.

Les restrictions à l'intérieur du domicile sont également une préoccupation majeure des Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités. Ces personnes sont en effet beaucoup plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour accomplir les tâches domestiques quotidiennes. Or, les programmes de soins à domicile sont encore très peu répandus et, au mieux, n'offrent que des services palliatifs[24].

Étant donné le vieillissement de la population canadienne, il semble probable que les services comme les soins à domicile seront de plus en plus en demande. Par conséquent, on devra accorder une importance primordiale aux personnes limitées dans l'exercice de leurs activités au foyer, particulièrement les personnes âgées, concernant l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes spéciaux de soins et d'entretien à domicile. Dans ce contexte, la participation d'organismes communautaires et de bénévoles, ajouté à un système de prise en charge de cas individuels[25], sont des compléments possibles aux ressources institutionnelles et aux programmes subventionnés par les fonds publics.

Les résultats de l'Enquête Promotion Santé Canada indiquent également que les Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités sont plus susceptibles de percevoir leur état de santé général comme étant mauvais ou passable. Les données que nous avons recueillies ne nous permettent toutefois pas d'établir clairement si cette perception est la consé-

quence directe de l'incapacité ou si elle découle de la position désavantageuse de ce groupe (des points de vue socio-économique, physique, de l'éducation et de l'accessibilité, pour n'en citer que quelques-uns). Toutefois, il semble incontestable, d'après l'analyse descriptive qui précède que des programmes spéciaux orientés vers la réduction des obstacles sociaux et économiques devront être élaborés à l'intention de cette population cible.

Pour ce qui est des habitudes de santé des Canadiens adultes, les différences les plus frappantes entre les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités et celles qui ne le sont pas s'observent dans le niveau d'exercice physique et l'usage des médicaments. Même si on reconnaît que les obstacles à l'activité physique peuvent être plus grands pour les personnes limités dans l'exercice de leurs activités majeures, il semble que des méthodes appropriées d'incitation à faire plus d'exercice auraient des effets favorables à la fois sur leur condition physique et sur leur bien-être psychologique[26,27].

De plus, il reste encore à persuader les gens qu'ils peuvent trouver le temps et l'énergie pour faire de l'exercice de façon régulière, une recommandation qui vaut pour tous les Canadiens, mais sans doute plus fondamentalement pour ceux qui sont limités dans l'exercice de leurs activités. En effet, d'autres études ont démontré que ceux qui ne participent pas à des programmes d'activité physique croient généralement que ceux-ci sont incompatibles avec leurs activités quotidiennes[28,29]. Par conséquent, on devra créer des programmes d'activité physique à l'intention des personnes limitées dans l'exercice de leurs activités, avec pour objectif de les convaincre que ceux-ci peuvent être intégrés à leur vie quotidienne.

Les analyses descriptives qui précèdent ont démontré qu'une plus forte proportion de Canadiens limités dans l'exercice de leurs activités que de Canadiens qui ne le sont pas ont eu recours, ou ont l'intention d'avoir recours, à un traitement médical afin d'améliorer leur santé. Cette constatation, ajoutée à une plus forte propension à consommer des somnifères, des tranquillisants et des stimulants chez les personnes atteintes d'une incapacité, fait ressortir le besoin de promouvoir les pratiques reconnues efficaces pour l'amélioration de la santé (par exemple l'exercice et la relaxation), tout en décourageant le recours aux traitements médicaux non appropriés ou inefficaces.

L'analyse des variables comme l'indice de masse corporelle, l'intention de perdre du poids, le souci d'améliorer ses habitudes alimentaires et la tendance à manger trop, nous porte à conclure que les personnes atteintes d'une incapacité font face à des problèmes particuliers de poids et de nutrition. Cette analyse ne nous permet pas d'établir clairement si ces problèmes sont associés à l'inactivité. Toutefois, les données contenues dans ce rapport suggèrent que le besoin d'information sur les habitudes alimentaires saines et sur la maîtrise du poids est plus grand chez les Canadiens atteints d'une incapacité, même si ceux-ci ont tendance à exprimer des opinions négatives à cet égard.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

1. La question numéro 16 de l'Enquête Promotion Santé Canada se formulait comme suit : Etes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique? Par"chronique", j'entend qui dure depuis plus de 6 mois ou qui devrait durer plus de six mois.

2. Jeniceck M., Cléroux R., *Épidémiologie : Principes, techniques, applications*, Edisem Inc., Saint-Hyacinthe, Québec, 1982.

3. Mansner J.S., Bahn A.K., *Epidemiology : An Introductory Text*, W.B. Sounders Company, Toronto, 1976.

4. Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, *La santé des Canadiens : rapport de l'Enquête Santé Canada*, n° de catalogue 82-538F, Ottawa, juin 1981.

5. Statistique Canada et le Secrétariat d'État du Canada, *Rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, 1983, 1984, n° de catalogue 82-555, Ottawa, juillet 1986

6. Statistiques Canada, *Enquête sociale générale, Série analytique, Santé et aide du milieu 1985*, n° de catalogue 11-612, no1, décembre 1987.

7. Lors de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada, on a utilisé une méthode plus rigoureuse pour l'identification de la limitation chronique dans l'exercice des activités. Afin d'obtenir une évaluation plus précise de la population dont les activités sont limitées, on a constitué et utilisé un série d'indicateurs appelés"Activités de la vie quotidienne". Les répondants à l'Enquête sur la santé et l'invalidité devaient signaler les difficultés chroniques, soit d'une durée probable de plus de six mois, tandis que les personnes qui participaient à l'Enquête sociale générale devaient rendre compte des activités qu'ils pouvaient accomplir au cours d'une journée normale. Les répondants à l'Enquête sur la santé et l'invalidité devaient ensuite préciser le principal trouble ou problème de santé à l'origine des limitations et l'âge auquel il est apparu. On estime que les limitations très mineures ou épisodiques sont plus susceptibles d'être éliminées grâce à ces questions supplémentaires, ce qui n'était pas le cas dans l'Enquête sociale générale. Par contre, la notion de limitation dans l'exercice des activités a été évaluée de façon similaire dans l'Enquête Santé Canada et dans l'Enquête Promotion Santé Canada, soit simplement en terme de la capacité d'exercer des fonctions sociales et économiques comme de fréquenter l'école, de tenir une maison ou de travailler contre rémunération. Pour de plus amples renseignements, le lecteur est prié de consulter le rapport de l'*Enquête Santé Canada*, op. cit., le *rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, op. cit., l'*Enquête sociale générale, Série analytique*, op. cit., et"The Use of Activities of Daily Living Questions to Screen for Disabled Persons in a Household Survey"de Binder D.A. et Horin J.P., une conférence donnée lors de la réunion annuelle de l'Institut international de la statistique, tenue en septembre 1987 à Tokyo.

8. *Rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, op. cit., page 17.

9. *Enquête sociale générale, Série analytique, Santé et aide du milieu*, op. cit., page 128.

10. Les répondants ont été classés selon quatre catégories relatives au moyen de l'indice de Quételet ou indice de masse corporelle, qui est une mesure du poids en fonction de la taille. Les catégories étaient les suivantes : "maigreur","poids moyen (normal)","embonpoint"et"obésité". L'utilisation de l'indice de masse corporelle est très répandue, mais ne fait pas l'unanimité, car les catégories ne sont pas nettement séparées. Pour de plus amples renseignements, le lecteur est prié de consulter"Obesity in America", Bray C (éd.), U.S. Department of Health Education and Welfare, NIH, Publication n° 79-359, Bethesda, MD, 1979:6, et"Relationship between Body Mass Indices and Measures of Body Adiposity"de Revichi, D.A. et Richard G., *Am. J. Public Health*, 1986; 76(8): 922-994.

11. Les résultats de l'Enquête sociale générale indiquent que 6% des Canadiens non limités dans l'exercice de leurs activitiés disent avoir consulté un médecin au moins 10 fois au cours de l'année précédente, en comparaison de 40 % chez les personnes limitées dans l'exercice de leurs activités. *Enquête sociale générale, Série analytique*, op. cit., tableau 48.

12. Lamarche P.,"Usage de drogues", *Enquête Promotion Santé Canada : Rapport technique*, Rootman I., Warren R., Stephens T. et Peters L, éditeurs, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services, 1988.

13. Epp, Jake, *La santé pour tous : Plan d'ensemble pour la promotion de la santé*, Santé et Bien-être social Canada, n° de catalogue h39-102/1986F, Ottawa, 1986.

14. *Rapport de l'Enquête Santé Canada*, op. cit., 1981.

15. *Rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, op. cit., 1986.

16. Wilkins, R., Adams O.B., *Healthfulness of Life*, Institut de recherches politiques, Montréal, 1983.

17. Wilkins R., *Enquête Promotion Santé Canada : Rapport technique - Étude spéciale sur les populations désavantagées sur le plan social et économique*, Santé et Bien-être social Canada, Direction générale des services et de la promotion de la santé, Ottawa, 1988.

18. Adams O.B.,"État de santé", *Enquête Promotion Santé Canada : Rapport technique*, op. cit., 1988.

19. Transport Canada, *Data Base Study for the Identification and Quantification of Transporting Handicapped Persons in Canada*, un rapport préparé par Systems Approach Consultants Ltd., Ottawa, 1979.

20. *Rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, op. cit., 1986.

21. McLaren M.L., Fleming M.S.,"Transportation: Some Survey Results", *Rehabilitation Digest*, vol. 15, no 4, 1984, pages 15-18.

22. *Rapport de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada*, op. cit., 1986.

23. *Enquête sociale générale, Série analytique*, op. cit., 1987.

24. Roy J., *Bilan du maintien à domicile dans les CLSC, Problématique des services, Rapport II*, Montréal, Fédération des CLSC du Québec, 1986.

25. La notion de"prise en charge de cas individuels"a été élaborée dans le but de fournir des soins aux handicapés mentaux à l'extérieur des établissements. Elle est basée sur l'évaluation complète des besoins individuels par une équipe multi-disciplinaire de professionnels de la santé et a pour objectif de fournir des services selon un plan personnalisé qui tient compte de ces besoins particuliers. Elle a récemment été élargie pour englober les services de soins à domicile dans une perspective de santé. Pour de plus amples renseignements, le lecteur est prié de consulter :
Intagilata, J.,"Operationalizing a Case Management System : A Multi-Level Approach", *Case Management: State of the Art*, Washington, National Conference on Social Welfare, 1984.
Steinberg, R., Carter, G.W., *Case Management and the Elderly's, Handbook for Planning and Administrating Programs*, Lexington Books, D.C. Health and Company, Lexington, Mass, 1983.

26. Kofsky P.R., Shephard R.J., Jackson R.W., *Factors Influencing Fitness and Life-Adjustments of Disabled Individuals*, Rapport de recherche n° 6606-1915-46, soumis à Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1986.

27. Stephens T., *Health Practices and Health Status: Evidence from the Canada Health Survey*, National Centre for Health Statistics, Hyattsville, Maryland, Avril 1985.

28. Desharnais R.,"Facteurs psycho-sociaux associés au désistement prématuré dans un programme d'activités physiques", *Health Risk Estimation, Risk Reduction and Health Promotion*, édité par Fernand Landry, Ottawa, 1983, pages 153-158.

29. Dishman R.K., Ickers W.J., Morgan W.P., "Self-Motivation and Adherance to Habitual Physical Activity", *Journal of Applied Social Psychology*, vol. 10, 1980, pages 113-132.

Tableau 1. Répartition de l'âge et du sexe de la population, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Age et sexe :	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation % en ligne	% en colonne	Population sans limitation % en ligne	% en colonne
Les deux sexes					
Tous les âges	19 611	16 1	100,0	83,8	100,0
15-24 ans	4 329	8,5	11,7	91,5	24,1
25-44 ans	7 976	11,0	28,0	89,0	43,2
45-64 ans	4 017	22,0	33,6	78,0	22,9
65 ans et plus	2 445	34,3	26,6	65,6	9,8
Hommes					
Tous les âges	9 614	13,5	100,0	86,5	100,0
15-24 ans	2 200	6,6	11,1	93,4	24,7
25-44 ans	3 992	8,8	26,9	91,2	42,6
45-64 ans	2 362	20,5	37,2	79,5	22,6
65 ans et plus	1 053	30,5	24,7	69,5	8,8
Femmes					
Tous les âges	9 952	18,5	100,0	81,4	100,0
15-24 ans	2 129	10,5	12,1	89,5	23,5
25-44 ans	3 964	13,3	28,8	86,7	42,6
45-64 ans	2 448	23,4	31,1	76,5	23,1
65 ans et plus	1 391	37,2	28,0	62,7	10,8

Il est possible que la somme des lignes et des colonnes ne corresponde pas aux totaux à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 2. Population avec limitation dans l'exercice des activités selon le type de limitation, l'âge et le sexe, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Age et sexe :	Total (en milliers)	Type de limitation: Au foyer (% en ligne)	A l'école ou au travail (% en ligne)	Dans les transports et les loisirs (% en ligne)
Les deux sexes				
Tous les âges	3 143	54,9 %	29,3 %	69,8 %
15-24 ans	368	38,9 %	41,3 %	69,8 %
25-44 ans	880	36,5 %	29,8 %	70,5 %
45-64 ans	1 058	60,8 %	33,0 %	67,7 %
65 +	837	73,8 %	19,0 %	71,8 %
Hommes				
Tous les âges	1 301	48,4 %	33,8 %	69,1 %
15-24 ans	144	27,0 %	32,6 %	81,2 %
25-44 ans	350	34,9 %	34,8 %	67,7 %
45-64 ans	485	54,8 %	36,5 %	69,3 %
65 +	321	67,0 %	29,0 %	65,4 %
Femmes				
Tous les âges	1 843	58,8 %	26,2 %	70,2 %
15-24 ans	224	46,4 %	46,4 %	62,5 %
25-44 ans	531	37,5 %	26,6 %	72,3 %
45-64 ans	573	65,8 %	30,2 %	66,3 %
65 +	516	78,1 %	12,5 %	75,8 %

Il est possible que la somme des pourcentages des différentes lignes excède 100 %, les catégories ne s'excluant pas mutuellement.

Tableau 3. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la limitation dans l'exercice des activités, selon le sexe, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Sexe	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Hommes	9 614	41,4 %	40,9 %	50,6 %	50,4 %
Femmes	9 952	58,6 %	59,1 %	49,4 %	49,6 %

Il est possible que le total des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 4. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du niveau de scolarité, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Niveau de scolarité	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Élémentaire ou moins	2 375	21,9 %	14,5 %	10,3 %	11,4 %
Secondaire	10 223	49,2 %	51,4 %	52,8 %	52,3 %
Collégial	3 276	13,8 %	18,0 %	17,3 %	16,9 %
Universitaire	3 492	13,4 %	14,6 %	18,3 %	18,5 %
Autre	80 *	—	—	—	—

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.
— Données non publiables, le coefficient de variation excédant 33,3 %.

Tableau 5. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'état civil, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

État civil	Population totale (en milliers	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Mariés	12 036	63,7 %	59,6 %	61,1 %	61,8 %
Célibataire	5 320	18,5 %	27,8 %	28,9 %	27,1 %
Veufs	1 189	11,7 %	6,4 %	5,0 %	6,0 %
Séparés ou divorcés	1 017	6,1 %	6,2 %	5,05 %	5,1 %

Il est possible que la somme des lignes et des colonnes ne corresponde pas aux totaux, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 6. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'activité sur le marché du travail, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Activité sur le marché du travail :					
Travaille	10 380	36,7 %	44,3 %	56,2 %	55,0 %
Cherche du travail	976	4,0 %	6,2 %	5,2 %	5,0 %
Étudie	2 299	5,7 %	10,3 %	12,9 %	11,4 %
Est à la retraite	2 171	25,7 %	14,0 %	8,3 %	10,2 %
Est au foyer	3 417	22,9 %	21,0 %	16,4 %	16,9 %
Autre	181	3,9 %	3,4 %	0,4 %*	0,4 %*

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 7. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'expérience du chômage, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Avez-vous été en chômage pendant plus d'un an au cours des cinq dernières années:					
Oui	5 279	29,5 %	30,1 %	26,5 %	26,5 %
Non	14 057	69,3 %	69,1 %	72,3 %	72,2 %
Sans réponse	230	1,3 %	0,9 %*	1,2 %	1,3 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 8. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du revenu, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Quintile de revenu					
Premier	2 825	35,9 %	30,2 %	20,1 %	21,0 %
Second	2 436	17,5 %	15,6 %	19,8 %	19,8 %
Troisième	2 589	19,4 %	22,3 %	20,9 %	20,6 %
Quatrième	2 179	12,1 %	13,5 %	18,4 %	17,9 %
Cinquième	2 510	15,7 %	18,4 %	20,9 %	20,7 %

Il est possible que la somme des prévisions démographique ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 9. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation de l'état de santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Santé :					
Excellente	4 894	8,8 %	8,9 %	28,1 %	27,9 %
Très bonne	6 993	21,3 %	24,6 %	38,5 %	38,2 %
Bonne	5 265	30,2 %	33,4 %	26,3 %	26,2 %
Passable	1 825	24,4 %	22,4 %	6,4 %	6,7 %
Mauvaise	582	15,2 %	10,5 %	0,6 %*	—

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection, à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.
— Données non publiables, le coefficient de variation excédant 33,3 %.

Tableau 10. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure à prendre pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Devriez-vous faire quelque chose pour améliorer votre santé :					
Oui	13 237	59,5 %	69,5 %	69,2 %	68,0 %
Non	6 314	40,4 %	30,4 %	30,7 %	31,8 %
Mesures à prendre :[1]					
Faire plus d'exercice	7 964	60,0 %	60,7 %	60,2 %	60,1 %
Cesser de fumer	1 982	12,7 %	14,0 %	15,3 %	15,3 %
Améliorer ses habitudes alimentaires	1 476	10,8 %	10,3 %	11,2 %	11,2 %
Perdre du poids	967	9,4 %	9,3 %	6,9 %	7,0 %
Autres	794	6,9 %	5,0 %	5,8 %	5,9 %

1. Ne comprend que les personnes qui ont mentionné devoir faire quelque chose pour améliorer leur santé.
Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 11. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des obstacles à l'amélioration de la santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Connaissez-vous des obstacles à l'amélioration de votre santé[1] :					
Oui	6 073	39,0 %	38,1 %	47,0 %	47,7 %
Non	7 019	59,4 %	61,9 %	51,9 %	52,4 %
Obstacles[2] :					
Manque de temps	2 880	45,9 %	56,6 %	47,6 %	46,9 %
manque de discipline ou d'énergie	2 576	49,0 %	49,2 %	41,5 %	41,7 %
Refus de changer ses habitudes	320	6,4 %*	6,1 %*	5,1 %	5,1 %
Trop difficile	291	12,8 %	9,8 %*	3,7 %	3,7 %
Pas assez sérieux ou urgent	197	8,0 %*	8,9 %*	2,6 %	2,6 %
Trop coûteux	161	6,2 %*	5,0 %*	2,2 %	2,1 %
Autres	1 150	42,6 %	34,4 %	15,7 %	15,8 %

1. Ne comprend que les personnes qui ont mentionné devoir faire quelque chose pour améliorer leur santé.
2. Ne représente que les personnes qui ont désigné un obstacle à l'amélioration de leur santé.
Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 12. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'indice de masse corporelle, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Indice de masse corporelle :					
Maigreur	1 662	11,0 %	11,5 %	8,1 %	7,9 %
Poids normal	10 936	42,9 %	44,7 %	59,1 %	58,3 %
Embonpoint	5 469	37,0 %	34,8 %	26,5 %	27,3 %
Obésité	1 316	9,5 %	9,0 %	6,3 %	6,5 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants,
Il est possibld que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis,

Tableau 13. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du temps écoulé depuis la dernière vérification de la pression sanguine, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Dernière vérification de la pression sanguine :					
Six derniers mois	11 140	72,4 %	67,1 %	54,0 %	54,9 %
Plus de six mois	7 593	24,1 %	27,9 %	41,6 %	41,0 %
Jamais	473	1,3 %*	1,9 %*	2,6 %	2,5 %
Ne sait pas	352	2,1 %*	3,1 %	1,7 %	1,4 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 14. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'hypertension, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale[1] (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Pour autant que vous le sachiez, votre pression sanguine est-elle élevée :					
Oui	1 776	18,3 %	16,8 %	7,8 %	8,3 %
Non	16 718	80,4 %	81,9 %	90,9 %	90,4 %
Ne sait pas	221	1,1 %	1,1 %	1,2 %	1,2 %

1. Exclut les personnes qui ont dit n'avoir jamais fait prendre leur pression sanguine, ou qui ne savent pas quand ils ont fait prendre leur pression sanguine pour la dernière fois.

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 15. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'auto-évaluation du niveau de bonheur et du niveau de stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Niveau de bonheur :					
Très heureux	8 205	29,7 %	31,5 %	44,3 %	44,0 %
Assez heureux	10 609	60,4 %	60,1 %	53,0 %	53,2 %
Pas très heureux	743	9,9 %	8,4 %*	2,6 %	2,7 %
Niveau de stress :					
Très élevé	1 723	12,0 %	11,8 %	8,2 %	8,1 %
Assez élevé	7 615	41,0 %	43,9 %	38,5 %	37,9 %
Pas très élevé	7 571	35,7 %	35,7 %	39,3 %	39,5 %
Nul	2 606	10,9 %	8,3 %	13,8 %	14,3 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 16. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure à prendre pour maîtriser le stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Devriez-vous faire quelque chose pour améliorer votre maîtrise du stress :					
Oui	6 136	33,1 %	39,0 %	31,0 %	30,6 %
Non	13 412	66,9 %	60,9 %	68,9 %	69,3 %
Mesure à prendre : [1]					
Relaxer et s'inquiéter moins	3 252	50,0 %	48,3 %	53,6 %	53,7 %
Faire plus d'exercice	1 027	14,5 %	16,5 %	17,2 %	17,0 %
Sortir et/ou socialiser	530	9,4 %	9,0 %	8,5 %	8,5 %
Changer de travail ou déménager	284	6,6 %	6,7 %	4,2 %	4,2 %
Autres	938	18,0 %	18,2 %	14,7 %	14,7 %

1. N'inclut que ceux qui ont mentionné devoir faire quelque chose pour améliorer leur façon de maîtriser le stress.
Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 17. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des obstacles à la maîtrise du stress, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Connaissez-vous des obstacles à la maîtrise du stress[1] :					
Oui	3 126	50,0 %	52,8 %	51,1 %	54,1 %
Non	2 727	46,5 %	47,2	44,0 %	45,9 %
Obstacles[2] :					
Manque de temps	1 168	25,4 %	26,5 %	39,8 %	39,2 %
Manque d'auto-discipline ou d'énergie	352	11,7 %	11,6 %	11,2 %	11,1 %
Trop difficile	225	8,4 %	6,8 %	7,0 %	6,9 %
Trop coûteux	168	5,2 %*	5,1 %*	5,4 %	5,4 %
Manque de connaissances	148	—	—	4,8 %	4,6 %
Pas sérieux ou urgent	110	4,6 %*	4,8 %	3,3 %	3,3 %
Autres	655	35,8 %	35,6 %	18,0 %	18,0 %

1. N'inclut que ceux qui ont mentionné devoir faire quelque chose pour améliorer leur façon de maîtriser le stress,
2. Ne représente que les personnes qui ont signalé des obstacles les empêchant de prendre des mesures pour mieux maîtriser le stress.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.
—Données non publiables, le coefficient de variation excédant 33,3 %.

Tableau 18. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la plus importante mesure prise l'année précédant l'enquête pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Mesures :					
Aucune	7 266	35,3 %	32,7 %	37,5 %	38,5 %
Plus d'exercice	5 697	18,5 %	22,6 %	31,1 %	30,3 %
Perte de poids	783	5,5 %	6,3 %	3,7 %	3,7 %
Amélioration des habitudes alimentaires	2 269	12,1 %	13,6 %	11,5 %	11,2 %
Cesser de fumer ou réduire sa consommation de tabac	767	2,7 %	3,3 %	4,1 %	4,0 %
Traitement médical	575	11,6 %	8,6 %	1,9 %	2,0 %
Autres	1 875	13,2 %	11,7 %	10,2 %	9,3 %

La somme des prévisions démographiques ne correspond pas à 19 611, car ce tableau ne comprend que les personnes qui ont pris des mesures pour améliorer leur santé.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 19. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des mesures prévues au cours de l'année suivante pour améliorer sa santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Mesures :					
Aucune	7 501	39,1 %	33,8 %	38,2 %	39,2 %
Plus d'exercice	6 449	25,1 %	32,2 %	34,5 %	33,6 %
Amélioration des habitudes alimentaires	2 603	10,9 %	12,2 %	13,8 %	13,4 %
Cesser de fumer ou réduire sa consommation de tabac	2 024	7,6 %	9,3 %	10,9 %	10,6 %
Perte de poids	1 903	14,0 %	15,6 %	8,9 %	8,9 %
Traitement médical	391	7,9 %	6,3 %	0,9 %	1,0 %
Autres	1 718	10,2 %	8,7 %	8,5 %	8,6 %

Les prévisions démographiques excèdent 19 611, car les répondants pouvaient indiquer plus d'une mesure.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 20. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence de l'exercice physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Régulièrement (3 fois par semaine ou plus)	10 639	44,8 %	47,7 %	56,2 %	56,0 %
Occasionnellement (1 à 2 fois par semaine)	3 495	12,5 %	16,1 %	18,9 %	18,5 %
Sédentaire (moins d'une fois par semaine)	5 272	41,2 %	35,0 %	24,2 %	24,9 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 21. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur la quantité d'exercice physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Faites-vous assez d'exercice :					
Assez	8 198	30,9 %	30,1 %	44,0 %	44,5 %
Pas assez	11 003	65,2 %	67,4 %	54,5 %	53,9 %
Ne sait pas	343	3,7 %	2,4 %*	1,4 %	1,5 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 22. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du niveau d'activité physique, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Comparé aux personnes de votre âge, êtes-vous :					
Plus actif	7 216	23,9 %	23,8 %	39,4 %	40,0 %
Aussi actif	7 800	33,2 %	35,9 %	41,1 %	40,7 %
Moins actif	3 881	38,2 %	37,0 %	16,3 %	15,9 %
Ne sait pas	659	4,5 %	3,2 %	3,2 %	3,3 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 23. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions concernant les effets favorables de l'exercice sur la santé, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
L'exercice peut-il améliorer votre santé :					
Beaucoup	5 621	21,9 %	26,7 %	27,8 %	26,9 %
Modérément	6 434	27,2 %	29,2 %	34,0 %	33,7 %
Un peu	4 075	21,7 %	21,4 %	20,7 %	20,8 %
Pas du tout	3 379	23,2 %	18,1 %	16,1 %	17,0 %
Ne sait pas	405	5,9 %	4,6 %	1,3 %	1,5 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 24. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des habitudes de consommation d'alcool et de tabac, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Consommation d'alcool :					
Abstinent à vie	1 511	11,5 %	8,9 %	7,0 %	7,4 %
Ancien buveur	2 040	18,9 %	15,5 %	8,8 %	9,2 %
Buveur occasionnel	8 479	30,3 %	32,2 %	45,8 %	45,5 %
Buveur habituel	7 511	39,2 %	43,2 %	38,2 %	37,7 %
Consommation de tabac :					
Non fumeur	12 939	67,4 %	63,5 %	65,9 %	66,5 %
Fumeur habituel	5 894	29,5 %	32,7 %	30,2 %	29,8 %
Fumeur occasionnel	724	3,1 %	3,9 %	3,8 %	3,7 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 25. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de l'usage de médicaments, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait usage de :	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Somnifères					
Oui	1 601	17,7 %	14,5 %	6,4 %	6,7 %
Non	17 901	82,2 %	85,4 %	93,3 %	92,9 %
Tranquillisants					
Oui	1 260	14,9 %	13,3 %	4,8 %	5,0 %
Non	18 197	84,5 %	86,2 %	94,6 %	94,5 %
Stimulants					
Oui	364	3,1 %	3,1 %	1,6 %	1,6 %
Non	19 114	96,6 %	96,7 %	97,9 %	97,9 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 26. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence des petits déjeuners composés uniquement de thé ou de café, ou inexistants, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Fréquence des petits déjeuners composés uniquement de thé ou de café, ou inexistants :	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités — Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Jamais	13 833	75,5 %	71,9 %	69,8 %	70,4 %
Un à six jours par semaine	2 202	7,8 %	10,4 %	11,9 %	11,6 %
Sept jours par semaine	3 427	16,0 %	17,3 %	17,8 %	17,5 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 27. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des effets favorables d'un régime alimentaire sain, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Pouvez-vous améliorer votre santé en changeant vos habitudes alimentaires :	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités — Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Oui	12 980	62,7 %	71,6 %	67,1 %	65,7 %
Non	6 135	31,9 %	24,9 %	31,3 %	32,5 %
Ne sait pas	317	3,7 %	2,4 %	1,2 %	1,3 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 28. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur les types d'aliments à éviter, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

		Limitation dans l'exercice des activités			
		Population avec limitation		Population sans limitation	
Devriez-vous éviter certains aliments :	Population totale (en milliers)	Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Oui	12 492	66,9 %	69,5 %	63,3 %	62,9 %
Non	6 947	32,1 %	29,6 %	36,2 %	36,5 %
Aliments à éviter[1] :					
Aliments ayant une forte teneur en gras	4 318	31,3 %	32,4 %	34,8 %	34,8 %
Aliments ayant une forte teneur en cholestérol	3 346	27,2 %	26,6 %	26,4 %	26,5 %
Aliments ayant une forte teneur en sucre	3 054	24,3 %	24,9 %	24,2 %	23,8 %
Aliments ayant une forte teneur en sel	1 340	10,9 %	11,8 %	10,6 %	10,8 %
Ne sait pas	332	3,7 %*	2,5 %*	2,4 %	2,4 %

1. Ne comprend que les personnes qui ont indiqué devoir éviter certains aliments.
Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.

Tableau 29. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur les types d'aliments qui doivent être consommés plus fréquemment, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada 1985.

		Limitation dans l'exercice des activités			
		Population avec limitation		Population sans limitation	
	Population totale (en milliers)	Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Devriez-vous consommer certains aliments plus fréquemment :					
Oui	12 256	60,6 %	68,7 %	63,0 %	62,0 %
Non	7 172	38,4 %	30,6 %	36,3 %	37,3 %
Aliments à consommer plus fréquemment[1] :					
Fruits et légumes	9 373	76,5 %	78,1 %	75,5 %	75,5 %
Viandes, poissons, volaille	1 362	8,7 %	7,7 %	11,4 %	11,4 %
Lait et produits laitiers	767	5,8 %	6,5 %	6,3 %	6,2 %
Céréales de grains entiers	681	5,9 %	5,5 %	5,2 %	5,2 %
Ne sait pas	76*	1,3 %*	—	0,5 %*	0,5 %*

1. Ne comprend que les personnes qui ont indiqué devoir manger certains aliments plus fréquemment.
Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.
* Données à n'utiliser qu'avec circonspection à cause de grandes variations dans l'échantillonnage.
— Données non publiables, le coefficient de variation excédant 33,3 %.

Tableau 30. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur un régime alimentaire équilibré, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

Un régime alimentaire équilibré est un processus long et coûteux	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
D'accord	5 137	28,5 %	26,5 %	25,8 %	25,8 %
Pas d'accord	13 483	64,0 %	68,1 %	70,0 %	69,6 %
Sans opinion	755	5,8 %	4,3 %	3,5 %	3,7 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 31. Répartition dans la population, observée et normalisée selon l'âge, du nombre de kilomètres parcourus en voiture à titre de conducteur ou de passager, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Conducteurs, kilomètres par semaine :					
Aucun	4 638	23,7 %	26,7 %	22,0 %	22,4 %
1-99 km/semaine	6 300	32,2 %	33,6 %	32,4 %	32,1 %
100 km/semaine et plus	7 997	40,8 %	36,0 %	42,6 %	42,4 %
Ne sait pas	590	3,0 %	3,4 %	2,9 %	3,0 %
Passagers, kilomètres par semaine :					
Aucun	7 312	34,2 %	31,2 %	38,0 %	38,6 %
1-99 km/semaine	9 233	48,6 %	52,0 %	46,9 %	46,3 %
100 km/semaine ou plus	2 007	10,8 %	11,7 %	10,2 %	10,1 %
Ne sait pas	970	5,9 %	4,7 %	4,8 %	4,9 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 32. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de la fréquence d'utilisation de la ceinture de sécurité, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

Utilisation de la ceinture de sécurité :	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Population avec limitation Normalisée	Population sans limitation Observée	Population sans limitation Normalisée
Toujours	12 828	69,9 %	67,9 %	64,7 %	65,3 %
La plupart du temps	2 498	10,0 %	11,4 %	13,3 %	13,1 %
Parfois	1 659	6,7 %	7,5 %	8,8 %	8,6 %
Rarement ou jamais	2 492	12,8 %	12,7 %	12,7 %	12,5 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 33. Limitation dans l'exercice des activités, selon la fréquence d'utilisation de la ceinture de sécurité et le nombre de kilomètres parcourus en voiture, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale		Population avec limitation		Population sans limitation	
	Totale (en milliers)	Moyenne km/semaine	Totale (en milliers)	Moyenne km/semaine	Totale (en milliers)	Moyenne km/semaine
Conducteurs						
Utilisation de la ceinture:						
Toujours/ la plupart du temps	11 157	213,33	1 587	221,76	9 569	212,05
Rarement ou jamais	3 109	270,48	396	235,12	2 720	274,87
Passagers						
Utilisation de la ceinture:						
Toujours/ la plupart du temps	9,077	69,43	1 540	75,01	7 535	68,30
Rarement ou jamais	2 158	75,88	323	68,48	1 835	76,43

Tableau 34. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, de mesures ou de dispositifs de sécurité déterminés, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

Dispositifs ou mesures de sécurité :	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Cours de premiers soins dans les 3 dernières années :					
Oui	4 060	17,3 %	24,2 %	21,4 %	20,6 %
Non	15 474	82,3 %	75,6 %	78,5 %	79,3 %
Pouvez-vous pratiquer la RCR :					
Oui	6 574	33,6 %	39,3 %	33,6 %	32,9 %
Non	12 926	66,0 %	60,5 %	66,0 %	61,3 %
Trousse de premiers soins à la maison :					
Oui	4 060	17,3 %	24,2 %	21,4 %	20,6 %
Non	15 474	82,3 %	65,6 %	78,5 %	79,3 %
Détecteur de fumée à la maison :					
Oui	15 060	76,4 %	78,2 %	77,1 %	76,9 %
Non	4 444	23,2 %	21,6 %	22,6 %	22,8 %
Extincteur à la maison :					
Oui	9 710	48,4 %	48,2 %	49,9 %	50,1 %
Non	9 768	50,4 %	50,4 %	49,8 %	49,6 %

Il est possible que la somme des lignes et des colonnes ne corresponde pas aux totaux à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 35. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, du nombre de personnes vues sur une base régulière et le nombre d'amis intimes, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Nombre de personnes vues sur une base régulière :					
Aucune	116	1,4 %	0,8 %	0,5 %	0,5 %
Quelques-unes (1 à 4)	1 406	9,1 %	7,9 %	6,8 %	6,9 %
Nombre modéré (5 à 10)	6 309	32,1 %	31,9 %	32,3 %	32,3 %
Plusieurs (11 et plus)	11 502	55,5 %	58,1 %	59,4 %	59,2 %
Combien parmi elles sont des amis intimes :					
Aucune	533	2,4 %	1,9 %	1,4 %	2,9 %
Quelques-unes	11 596	52,5 %	56,8 %	58,3 %	60,2 %
La moitié	3 542	19,6 %	20,0 %	14,6 %	17,8 %
La plupart ou toutes	3 480	21,5 %	18,5 %	25,6 %	17,4 %

Il est possible que la somme des lignes et des colonnes ne corresponde pas aux totaux à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 36. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des habitudes de santé déterminées chez les amis, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

Combien de vos amis :	Population totale (en milier)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Font régulièrement de l'exercice					
Aucun	2 269	13,1 %	14,7 %	11,3 %	13,0 %
Quelques-uns	8 503	39,9 %	46,2 %	44,2 %	48,6 %
La moitié ou plus	7 118	33,0 %	39,5 %	37,0 %	39,5 %
Fument la cigarette					
Aucun	1 959	12,4 %	10,5 %	9,6 %	9,7 %
Quelques-uns	8 496	42,9 %	41,9 %	43,5 %	44,0 %
La moitié ou plus	8 717	41,1 %	45,2 %	45,2 %	44,4 %
Boivent à l'excès					
Aucun	8 639	47,8 %	43,5 %	43,5 %	44,2 %
Quelques-uns	8 537	39,7 %	43,9 %	44,4 %	43,7 %
La moitié ou plus	1 812	7,2 %	8,8 %	9,7 %	9,4 %
Fument de la marijuana régulièrement					
Aucun	14 308	80,0 %	63,6 %	71,8 %	72,8 %
Quelques-uns	3 146	10,5 %	15,4 %	17,1 %	16,2 %
La moitié ou plus	920	2,9 %	4,5 %	5,1 %	4,8 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis.

Tableau 37. Répartition normalisée selon l'âge de pratiques sanitaires déterminées des Canadiens mariés, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation	Limitation dans l'exercice des activités: Population sans limitation
Proportion de maris et femmes qui :			
Font régulièrement de l'exercice[1]	3 716	63,5 %	60,5 %
Fument la cigarette	2 165	43,9 %	57,8 %
Boivent trop[2]	69	6,7 %	4,9 %
Mangent trop	52	55,4 %	24,9 %
Fument de la marijuana	129	58,4 %	43,7 %
Prennent des tranquillisants	132	27,8 %	12,3 %

1. Personnes qui font de l'exercice trois fois par semaine ou plus.
2. Personnes qui consomment des boissons alcooliques quatre fois par semaine ou plus.

Tableau 38. Répartition normalisée selon l'âge de la population qui considère très importante l'intervention du gouvernement relativement à des questions de santé déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités: Population avec limitation	Limitation dans l'exercice des activités: Population sans limitation
Questions de santé :			
Total	19 611	16,1 %	83,9 %
Prévention des accidents de la route	16 368	79,2 %	84,1 %
Usage de drogues et médicaments	15 515	79,5 %	79,5 %
Santé des enfants	15 489	79,5 %	79,3 %
Alcool	15 035	75,1 %	77,5 %
Prévention des accidents du travail	13 849	69,8 %	71,0 %
Santé mentale	13 638	70,8 %	69,5 %
Tabac	11 937	60,7 %	61,3 %
Prévention des accidents au foyer	11 457	60,2 %	58,4 %
Hypertension	11 125	58,7 %	56,8 %
Habitudes alimentaires	9 877	43,4 %	40,2 %

Tableau 39. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des opinions sur l'intervention du gouvernement relativement à des questions de santé déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985,

Importance de l'intervention du gouvernement dans :	Population totale (en milliers)	Limitation dans l'exercice des activités			
		Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
La prévention des accidents de la route:					
Non important	621	3,0 %	2,5 %	3,2 %	3,2 %
Important	17 901	88,0 %	89,4 %	92,2 %	91,7 %
Ne sait pas	319	6,2 %	4,0 %	3,2 %	3,5 %
La santé des enfants :					
Non important	653	3,8 %	3,7 %	3,3 %	3,3 %
Important	17 698	84,7 %	88,9 %	91,6 %	91,0 %
Ne sait pas	853	8,5 %	5,5 %	3,6 %	4,0 %
Les problèmes reliés à l'alcool :					
Non important	990	6,7 %	7,0 %	4,7 %	4,8 %
Important	17 420	84,3 %	87,1 %	89,9 %	89,4 %
Ne sait pas	786	6,0 %	3,9 %	3,6 %	4,0 %
La consommation de drogues :					
Non important	1 056	5,8 %	6,5 %	5,3 %	7,7 %
Important	17 387	84,6 %	87,4 %	89,7 %	89,3 %
Ne sait pas	816	7,1 %	4,7 %	3,6 %	4,0 %
La santé mentale :					
Non important	865	5,3 %	5,9 %	4,2 %	4,3 %
Important	17 371	83,3 %	86,0 %	89,8 %	89,2 %
Ne sait pas	865	6,7 %	4,4 %	4,0 %	4,4 %
La prévention des accidents au travail :					
Non important	1 212	5,2 %	5,0 %	6,4 %	6,5 %
Important	17 198	84,9 %	88,9 %	88,5 %	87,9 %
Ne sait pas	835	7,2 %	4,5 %	3,7 %	4,1 %
La prévention des accidents à la maison :					
Non important	1 941	10,0 %	9,7 %	9,9 %	10,0 %
Important	16 450	79,7 %	83,8 %	84,9 %	84,3 %
Ne sait pas	817	7,5 %	4,8 %	3,5 %	3,9 %
La consommation de tabac :					
Non important	2 091	10,2 %	11,2 %	10,8 %	10,8 %
Important	16 352	81,1 %	83,1 %	84,1 %	83,4 %
Ne sait pas	784	6,1 %	4,1 %	3,6 %	4,0 %

(suite)

Tableau 39. (suite)

Limitation dans l'exercice des activités

Importance de l'intervention du gouvernement dans :	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
L'hypertension :					
Non important	2 015	8,3 %	8,2 %	10,7 %	10,7 %
Important	16 134	79,8 %	83,9 %	83,0 %	82,4 %
Ne sait pas	1 037	9,1%	6,1 %	4,6 %	5,0 %
Les habitudes alimentaires :					
Non important	2 785	14,6 %	12,6 %	14,2 %	11,4 %
Important	15 520	74,4 %	61,4 %	80,3 %	64,0 %
Ne sait pas	843	8,1 %	4,5 %	3,6 %	3,2 %

Il est possible que la somme des prévisions démographiques ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis, et la catégorie "sans réponse" ayant été exclue.

Tableau 40. Répartition dans la population observée et normalisée selon l'âge, des besoins d'information sur des questions de santé déterminées, selon la limitation dans l'exercice des activités, 15 ans et plus, Canada, 1985.

Limitation dans l'exercice des activités

Sujets sur lesquels vous avez besoin d'information :	Population totale (en milliers)	Population avec limitation Observée	Normalisée	Population sans limitation Observée	Normalisée
Ensemble des sujets (personnes qui ont exprimé un besoin) :					
Oui	4 217	22,4 %	24,0 %	21,4 %	21,1 %
Non	15 340	77,6 %	76,0 %	78,6 %	78,8 %
Sujets : (personnes qui ont exprimé un besoin)					
Nutrition					
Oui	2 250	46,4 %	48,6 %	54,8 %	54,3 %
Non	1 512	42,0 %	38,9 %	34,6 %	34,7 %
Hypertension					
Oui	1 872	41,6 %	45,2 %	44,9 %	47,5 %
Non	1 753	44,5 %	40,2 %	41,0 %	39,2 %
Santé mentale					
Oui	1 551	39,2 %	42,5 %	36,3 %	38,6 %
Non	2 029	49,5 %	45,7 %	47,8 %	46,5 %
Sécurité et prévention des accidents					
Oui	1 771	48,9 %	53,6 %	40,6 %	40,0 %
Non	1 778	38,6 %	34,0 %	42,9 %	43,2 %

(suite)

Tableau 40. (suite)

Limitation dans l'exercice des activités

Sujets sur lesquels vous avez besoin d'information :	Population totale (en milliers)	Population avec limitation		Population sans limitation	
		Observée	Normalisée	Observée	Normalisée
Consommation de tabac					
Oui	963	19,8 %	24,1 %	23,4 %	22,7 %
Non	2 587	65,7 %	61,1 %	60,5 %	60,9 %
Consommation d'alcool					
Oui	809	16,1 %	20,6 %	19,8 %	19,2 %
Non	2 680	68,8 %	63,2 %	62,5 %	62,9 %
Consommation de marijuana					
Oui	757	15,5 %	16,8 %	18,4 %	17,9 %
Non	2 744	69,1 %	67,1 %	64,3 %	64,4 %

Il est possible que le calcul de la population ne corresponde pas à 19 611, à cause des non répondants.
Il est possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %, les chiffres ayant été arrondis, et les catégories "sans réponse" et "sans opinion" ayant été exclues.

Statistique Canada Statistics Canada

ENQUÊTE PROMOTION SANTÉ

N° de telephone — N° de Page – Ligne du DM

J'aimerais d'abord vous poser quelques questions sur votre état de santé.

1. **Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que votre santé est en général...**

   1 ○ Excellente
   2 ○ Très bonne
   3 ○ Bonne
   4 ○ Moyenne
   5 ○ Mauvaise

2. **Quelle est votre opinion à l'égard de l'énoncé suivant? Comparativement à la plupart des personnes de mon âge, je fais plus d'efforts pour améliorer mon état de santé.**

   6 ○ D'accord
   7 ○ Pas d'accord
   8 ○ Sans opinion

3. **Croyez-vous qu'il y a quelque chose que vous devriez faire pour améliorer votre santé physique?**

   1 ○ Oui 2 ○ Non ——→ Passez à la Q 6

4. **Quelle est la chose la plus importante que vous devriez faire?**

   3 ○ Faire plus d'exercice
   4 ○ Améliorer mes habitudes alimentaires
   5 ○ Maigrir
   6 ○ Cesser de fumer
   7 ○ Consommer moins de médicaments ou de drogues
   8 ○ Boire moins de boissons alcoolisées
   9 ○ Autre (précisez) _____

5. **Y a-t-il quelque chose qui vous empêche de réaliser cette amélioration?** (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

   01 ○ Non
   02 ○ Le problème n'est pas sérieux, pas urgent
   03 ○ Je manque de temps
   04 ○ Je manque d'autodiscipline, d'énergie
   05 ○ Je suis trop déprimé(e)
   06 ○ Je ne sais pas comment m'y mettre, l'information voulue me fait défaut
   07 ○ Pression de la part de mes ami(e)s
   08 ○ Manque d'appui de la part de ma famille ou de mes ami(e)s
   09 ○ Je ne veux pas changer mes habitudes actuelles
   10 ○ C'est trop difficile
   11 ○ C'est trop coûteux
   12 ○ Autre (précisez) _____

6. **Croyez-vous que vous devriez faire quelque chose pour améliorer la façon de maîtriser le stress?**

   1 ○ Oui 2 ○ Non ——→ Passez à la Q 9

7. **À votre avis, quelle est la chose la plus importante que vous devriez faire?** (Ne cochez que la plus importante)

   1 ○ Faire plus d'exercice
   2 ○ Apprendre à me relaxer, m'inquiéter moins
   3 ○ Sortir plus souvent, me faire des amis, accepter des invitations et recevoir
   4 ○ Changer d'emploi, déménager, quitter le foyer, modifier ma situation
   5 ○ Consommer moins de médicaments ou de drogues
   6 ○ Consommer moins d'alcool
   7 ○ Être plus souvent avec ma famille ou avec mes ami(e)s intimes
   8 ○ Autre (précisez) _____

8. **Y a-t-il quelque chose qui vous empêche de réaliser cette amélioration?**

   01 ○ Non
   02 ○ Le problème n'est pas si sérieux, pas urgent
   03 ○ Je manque de temps
   04 ○ Je manque d'autodiscipline, d'énergie
   05 ○ Je suis trop déprimé(e)
   06 ○ Je ne sais pas comment m'y mettre, l'information voulue me fait défaut
   07 ○ Pression de la part de mes ami(e)s
   08 ○ Manque d'appui de la part de ma famille ou de mes ami(e)s
   09 ○ Je ne veux pas changer mes habitudes actuelles
   10 ○ C'est trop difficile
   11 ○ C'est trop coûteux
   12 ○ Autre (précisez) _____

9. **De façon générale, affirmeriez-vous que vous êtes une personne...**

   1 ○ Très heureuse
   2 ○ Assez heureuse
   3 ○ Pas très heureuse

10. **Décririez-vous votre vie comme...**

    4 ○ Très stressante
    5 ○ Assez stressante
    6 ○ Pas très stressante
    7 ○ Pas stressante du tout

B-5400-140 2.2-4-85 TB/CT Reg B14069-26

11. **Est-ce qu'il y a des sujets concernant la santé sur lesquels vous aimeriez avoir plus d'informations?**

[8] ○ Oui [9] ○ Non ——→ Passez à la Q 13

12. **Parmi la liste suivante de sujets concernant la santé, sur lequel aimeriez-vous avoir plus d'informations?**

	Oui	Non
Alimentation	01 ○	02 ○
Hypertension	03 ○	04 ○
Santé mentale	05 ○	06 ○
Usage du tabac	07 ○	08 ○
Consommation d'alcool	09 ○	10 ○
Usage de la marijuana	11 ○	12 ○
Sécurité et prévention des accidents	13 ○	14 ○

Voici à présent quelques questions sur votre condition physique actuelle.

13. **Combien mesurez-vous sans souliers?**

1 [ ][ ] pieds [ ][ ] pouces ou 2 [ ][ ][ ] centimètres

14. **Combien pesez-vous?**

3 [ ][ ][ ] livres ou 4 [ ][ ][ ] kilogrammes

15. **Combien aimeriez-vous peser?**

5 [ ][ ][ ] livres ou 6 [ ][ ][ ] kilogrammes

[7] ○ Je l'ignore

16. **Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire à cause d'une affection physique ou d'un problème de santé chronique? Par "chronique" j'entends qui dure depuis plus de six mois ou qui devrait durer plus de six mois.**

[1] ○ Oui [2] ○ Non ——→ Passez à la Q 18

17. **Êtes-vous limité(e)...**

	Oui	Non
À la maison	[3] ○	[4] ○
Au travail ou à l'école	[5] ○	[6] ○
Dans d'autres circonstances telles que les loisirs ou les déplacements entre la maison et le travail	[7] ○	[8] ○

18. **Quand avez-vous fait vérifier votre tension artérielle (pression) pour la dernière fois?**

[1] ○ Au cours des six derniers mois
[2] ○ Il y a 6 à 12 mois
[3] ○ Il y a un à deux ans
[4] ○ Il y a plus de deux ans
[5] ○ Jamais fait vérifier
[6] ○ Je ne sais pas

} Passez à la Q 22

19. **Autant que vous le sachiez, votre tension artérielle (pression) est-elle encore élevée?**

[7] ○ Oui
[8] ○ Non
[9] ○ Je l'ignore

} Passez à la Q 22

20. **Faites-vous quelque chose présentement pour contrôler votre hypertension?**

[1] ○ Oui [2] ○ Non ——→ Passez à la Q 22

21. **Que faites-vous pour la contrôler? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)**

01 ○ Prend des médicaments
02 ○ Cesser de fumer
03 ○ Exercice
04 ○ Perdre du poids
05 ○ Diminution de la consommation de sel
06 ○ Autre modification à mon régime alimentaire
07 ○ Relaxation
08 ○ Réduire ma consommation d'alcool
09 ○ Autre (précisez) _____
10 ○ Je l'ignore

22. **Quelle est votre opinion à l'égard de l'énoncé suivant? "Il n'est pas nécessaire de faire vérifier sa tension artérielle (pression) sauf si l'on sent qu'on a un problème."**

[1] ○ D'accord
[2] ○ Pas d'accord
[3] ○ Sans opinion

Les questions suivantes concernent l'exercice.

23. **L'exercice comprend des activités vigoureuses telles que la gymnastique, le jogging, les sports qui se pratiquent avec une raquette, les sports d'équipe, les cours de danse, ou la marche vive. Estimez-vous faire autant ou moins d'exercice qu'il le faudrait?**

[4] ○ Autant qu'il le faudrait
[5] ○ Moins qu'il ne le faudrait
[6] ○ Je l'ignore

24. **Combien de fois par semaine faites-vous au moins 15 minutes d'exercice à la fois?**

[1] ○ Quotidiennement
[2] ○ Cinq ou six fois par semaine
[3] ○ Trois ou quatre fois par semaine
[4] ○ Une ou deux fois par semaine
[5] ○ Moins d'une fois par semaine
[6] ○ Jamais
[7] ○ Je l'ignore

25. **Diriez-vous que vous faites plus, moins ou environ la même quantité d'activités physiques que les autres personnes de votre âge?**

[1] ○ Plus d'activités
[2] ○ Environ la même quantité
[3] ○ Moins d'activités
[4] ○ Je l'ignore

26. Croyez-vous que le fait de faire plus d'exercice améliorerait votre santé . . .

[5]○ Beaucoup
[6]○ Moyennement
[7]○ Un peu
[8]○ Pas du tout
[9]○ Je l'ignore

Les questions suivantes concernent l'usage du tabac.

27. Ces temps-ci, fumez-vous la cigarette?

[1]○ Oui [2]○ Non ——→ Passez à la Q 31

28. Fumez-vous la cigarette de façon régulière, c'est-à-dire habituellement tous les jours, ou occasionnellement, pas tous les jours?

[3]○ Régulièrement [4]○ Occasionnellement

29. Au cours de l'année écoulée, quelqu'un vous a-t-il demandé de vous abstenir de fumer en sa présence?

[5]○ Oui [6]○ Non ——→ Passez à la Q 31

30. Où cette demande vous a-t-elle été formulée? Où ailleurs? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

[1]○ À l'école
[2]○ Au travail
[3]○ Dans une voiture
[4]○ Au restaurant
[5]○ À votre propre foyer
[6]○ Dans une autre maison que la vôtre
[7]○ Autre (précisez) _____

31. À présent, j'aimerais connaître votre opinion sur quelques énoncés concernant l'usage du tabac. À l'égard de chacun des énoncés suivants, dites-moi si vous êtes d'accord ou non?

	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion
Les enfants sont plus enclins à fumer si leurs parents sont des fumeurs	[01]○	[02]○	[03]○
Les gens s'inquiètent outre mesure des problèmes de santé du fait que d'autres personnes fument en leur présence	[04]○	[05]○	[06]○
La plupart des non-fumeurs ne sont pas ennuyés lorsque d'autres personnes fument en leur présence	[07]○	[08]○	[09]○
Les femmes ne devraient pas fumer lorsqu'elles sont enceintes	[10]○	[11]○	[12]○
Il faudrait fournir aux non-fumeurs un endroit exempt de fumée de tabac là où ils travaillent	[13]○	[14]○	[15]○
Avant de fumer en présence d'autres personnes, les fumeurs devraient leur en demander la permission	[16]○	[17]○	[18]○
Fumer aide à rester mince	[19]○	[20]○	[21]○

32. Croyez-vous qu'une personne qui renonce au tabac après avoir été un gros fumeur pendant 10 ans réduit les risques de contracter une maladie liée à l'usage du tabac . . .

[1]○ Dans une large mesure
[2]○ Modérément
[3]○ Un petit peu
[4]○ Pas du tout
[5]○ Je l'ignore

33. Vous arrive-t-il d'être incommodé(e) par la fumée provenant des cigarettes que d'autres fument en votre présence?

[6]○ Oui [7]○ Non

34. Avez-vous déjà demandé à quelqu'un de s'abstenir de fumer?

[8]○ Oui [9]○ Non ——→ Passez à la Q 36

35. À quel endroit? Où ailleurs? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

[1]○ Au restaurant
[2]○ Au travail
[3]○ À l'école
[4]○ Dans une voiture
[5]○ Dans les transports publics (autobus, avion)
[6]○ Dans votre propre maison
[7]○ Dans une autre maison que la vôtre
[8]○ Autre (précisez) _____

Je voudrais maintenant vous poser quelques questions au sujet de la consommation d'alcool.

36. Dans les questions suivantes, un "verre" signifie:
Une bouteille de bière ou un verre de bière en fut (draft)
Un petit verre de vin
1 once et ¼ de boisson forte, diluée ou non

Avez-vous déjà consommé de la bière, du vin, des liqueurs ou d'autres boissons alcoolisées?

[1]○ Oui [2]○ Non ——→ Passez à la Q 44

37. Ces 12 derniers mois, avez-vous consommé de la bière, du vin, des liqueurs ou d'autres boissons alcoolisées?

[3]○ Oui [4]○ Non ——→ Passez à la Q 44

38. Ces 12 derniers mois, quelle a été la fréquence de votre consommation de boissons alcoolisées? En avez-vous bu . . .

[1]○ Chaque jour
[2]○ De 4 à 6 fois par semaine
[3]○ 2 ou 3 fois par semaine
[4]○ Une fois par semaine
[5]○ Une ou deux fois par mois
[6]○ Moins qu'une fois par mois

39. (a) **Au cours des sept derniers jours, quel est le nombre de jours où il vous est arrivé de consommer des boissons alcoolisées?**

☐ [88] Aucun ——→ Passez à la Q 40

(b) **Sur ce nombre de jours, combien y en a-t-il où vous avez bu deux verres ou plus?**

☐ [88] Aucun ——→ Passez à la Q 40

(c) **Sur ce nombre de jours, combien y en a-t-il où vous avez bu quatre verres ou plus?**

☐ [88] Aucun ——→ Passez à la Q 40

(d) **Sur ce nombre de jours, combien y en a-t-il où vous avez bu huit verres ou plus?**

☐ [88] Aucun ——→ Passez à la Q 40

(e) **Sur ce nombre de jours, combien y en a-t-il où vous avez bu douze verres ou plus?**

☐ [88] Aucun

40. **Diriez-vous que cette quantité est supérieure, inférieure ou équivalente à ce que vous consommez habituellement pendant une semaine?**

[1] Supérieure

[2] Inférieure

[3] Équivalente

41. **Au cours du mois passé, combien de fois avez-vous conduit moins de deux heures après avoir consommé une quantité quelconque d'alcool?**

☐☐

[88] Je ne conduis pas ——→ Passez à la Q 44

[99] Je l'ignore

42. **Environ combien de verres pouvez-vous consommer, sur une période de trois heures, avant de vous inquiéter au sujet de votre capacité de conduire?**

☐☐

[99] Je l'ignore

43. **Il existe une limite légale à la quantité d'alcool que l'on peut avoir dans le sang lorsque l'on conduit. Combien de verres croyez-vous pouvoir absorber en l'espace de trois heures avant que votre concentration d'alcool dans le sang dépasse la limite légale?**

☐☐

[99] Je l'ignore

44. **Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'être avec un(e) ami(e) ou un parent qui, selon vous, avait trop bu pour conduire prudemment?**

[5] Oui

[6] Non

[7] Je l'ignore } Passez à la Q 47

45. **La dernière fois que cela s'est produit, avez-vous tenté de dissuader cette personne de conduire?**

[5] Oui [9] Non ——→ Passez à la Q 47

46. **Qu'avez-vous fait? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)**

[1] Je l'ai reconduite chez elle

[2] J'ai demandé à quelqu'un de la reconduire chez elle

[3] Je lui ai demandé de prendre un taxi

[4] J'ai caché les clés de sa voiture

[5] Je lui ai servi du café

[6] Je l'ai gardée à la maison

[7] Autre (précisez) _____

47. **Selon vous, combien de verres de boisson alcoolisée une personne peut-elle consommer par jour sans mettre sa santé en péril à long terme?**

☐☐

[99] Je l'ignore

48. **À présent, je voudrais connaître votre opinion sur quelques énoncés concernant la consommation d'alcool. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non sur ces énoncés?**

	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion
Boire modérément peut être bon pour la santé	[01]	[02]	[03]
Lors de sorties ou de réceptions, je me sens souvent obligé(e) de prendre un verre, même si je n'en ai guère l'envie	[04]	[05]	[06]
La plupart des buveurs n'éprouvent pas de problèmes de santé par suite de leurs consommation d'alcool	[07]	[08]	[09]
La plupart des gens ne voit aucun mal à ce que l'on s'enivre de temps à autre	[10]	[11]	[12]
J'aime mieux payer un taxi que de voir un(e) ami(e) conduire après avoir bu	[13]	[14]	[15]

Je voudrais maintenant vous poser quelques questions au sujet de votre consommation de médicaments ou de drogues.

49. **Ces 12 derniers mois, avez-vous absorbé:**

Des somnifères?	[01]	Oui
	[02]	Non
Des stimulants ou des amphétamines?	[03]	Oui
	[04]	Non
Des tranquillisants, tels que des valium?	[05]	Oui
	[06]	Non
De la cocaïne?	[07]	Oui
	[08]	Non
De la marijuana ou du hashish?	[09]	Oui
	[10]	Non

50. **Croyez-vous que fumer occasionnellement de la marijuana puisse affecter la santé physique ou mentale d'une personne?**

[4] Oui

[5] Non

[6] Je l'ignore } Passez à la Q 52

51. **Quel serait, à votre avis, les effets d'une telle consommation? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)**

- 01 ○ Détente ou quelque autre effet positif
- 02 ○ Dépendance/Conduit à l'usage de drogues dures
- 03 ○ Perte de mémoire, endommagement du cerveau
- 04 ○ Autres effets sur la santé mentale ou le comportement
- 05 ○ Endommagement des poumons
- 06 ○ Problèmes génétiques/stérilité
- 07 ○ Autres problèmes de santé physique
- 08 ○ Augmente les risques d'accidents ou de blessures
- 09 ○ Autres (précisez) _____
- 10 ○ Je l'ignore

Les questions suivantes portent sur la sécurité.

52. **En moyenne, combien de milles ou de kilomètres par semaine parcourez-vous dans un véhicule utilisé à des fins personelles . . .**

Comme conducteur?

1					milles	ou	2					kilomètres

3 ○ Je l'ignore

53. **En moyenne, combien de milles ou de kilomètres par semaine parcourez-vous dans un véhicule utilisé à des fins personelles . . .**

Comme passager?

4					milles	ou	5					kilomètres

6 ○ Je l'ignore

54. **Dans quelle mesure utilisez-vous la ceinture de sécurité lorsque vous montez en voiture? (Lire les réponses)**

- 1 ○ **Toujours**
- 2 ○ **Presque toujours**
- 3 ○ **Parfois**
- 4 ○ **Rarement ou jamais**

55. **Lorsque vous conduisez une voiture, insistez-vous pour que les enfants qui vous accompagnent bouclent leur ceinture de sécurité ou soient installés dans des sièges de bébé? (Lire les réponses)**

- 1 ○ **Toujours**
- 2 ○ **Presque toujours**
- 3 ○ **Parfois**
- 4 ○ **Rarement ou jamais**
- 5 ○ **Je ne conduis pas**
- 6 ○ **Il ne m'arrive pas de conduire avec des enfants dans la voiture**

56. **Au cours des trois dernières années avez-vous suivi des cours sur l'application des premiers soins?**

7 ○ Oui 8 ○ Non

57. **Savez-vous comment pratiquer la réanimation cardiorespiratoire, appelée parfois RCR?**

1 ○ Oui 2 ○ Non

58. **Quelle est votre opinion à l'égard de l'énoncé suivant? Il vaut la peine d'apprendre la RCR même si peu de personnes ont un jour à l'utiliser.**

- 3 ○ D'accord
- 4 ○ Pas d'accord
- 5 ○ Sans opinion

59. **Dans votre demeure, y a-t-il**

	Oui	Non
Un nécessaire de premiers soins?	1 ○	2 ○
Un détecteur de fumée?	3 ○	4 ○
Un extincteur?	5 ○	6 ○

60. A l'interviewer Si le répondant est

- Une femme 7 ○ ——→ Passez à la Q 61
- Un homme 8 ○ ——→ Passez à la Q 66

Les questions suivantes concernent les pratiques de santé.

61. **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait examiner vos seins par un médecin ou une infirmière?**

1 ○ Oui 2 ○ Non

62. **Est-ce qu'on vous a déjà montré comment faire l'auto-examen de vos seins?**

3 ○ Oui 4 ○ Non

63. **Combien de fois faites-vous l'auto-examen de vos seins? Diriez-vous . . .**

- 5 ○ **Au moins une fois par mois**
- 6 ○ **Tous les deux ou trois mois**
- 7 ○ **Moins souvent**
- 8 ○ **Jamais**

64. **À votre avis, selon quelle périodicité une femme devrait-elle faire l'auto-examen de ses seins?**

- 1 ○ Au moins une fois par mois
- 2 ○ Tous les deux ou trois mois
- 3 ○ Moins souvent
- 4 ○ Jamais
- 5 ○ Je l'ignore

65. **À quand remonte le dernier test PAP que vous avez subi pour le dépistage du cancer ?**

- 1 ○ Au cours de la dernière année
- 2 ○ Au cours des 2 ou 3 dernières années
- 3 ○ Il y a plus de 3 ans
- 4 ○ Jamais
- 5 ○ Je l'ignore

Les questions suivantes concernent vos relations sociales.

66. Environ combien de personnes, y compris votre parenté, entrent dans votre cercle d'ami(e)s, c'est-à-dire dans le groupe des personnes que vous fréquentez régulièrement?

☐☐

67. Parmi les personnes que vous fréquentez à titre amical, combien fument la cigarette? (Lire les réponses)

1○ Aucune
2○ Quelques-unes
3○ Environ la moitié
4○ La plupart ou toutes
5○ Je l'ignore

68. Parmi ces personnes, combien, selon vous, boivent à l'excès? (Lire les réponses)

1○ Aucune
2○ Quelques-unes
3○ Environ la moitié
4○ La plupart ou toutes
5○ Je l'ignore

69. Parmi les personnes qui forment votre cercle d'ami(e)s combien fument régulièrement de la marijuana? (Lire les réponses)

1○ Aucune
2○ Quelques-unes
3○ Environ la moitié
4○ La plupart ou toutes
5○ Je l'ignore

70. Parmi les personnes qui forment votre cercle d'amis, combien font de l'exercice régulièrement? (Lire les réponses)

1○ Aucune
2○ Quelques-unes
3○ Environ la moitié
4○ La plupart ou toutes
5○ Je l'ignore

71. Parmi votre entourage, combien estimez-vous avoir d'ami(e)s intimes, c'est-à-dire des personnes auxquelles vous pouvez vous adresser en cas de besoin d'aide ou de difficulté? (Lire les réponses)

1○ Aucune
2○ Quelques-unes
3○ Environ la moitié
4○ La plupart ou toutes
5○ Je l'ignore

72. Quel est votre état matrimonial actuel?

1○ Marié(e) (y compris l'union libre)
2○ Célibataire/jamais marié(e)
3○ Séparé(e)
4○ Divorcé(e)
5○ Veuf, veuve

} Passez à la Q 74

73. Parmi les éléments énumérés ci-dessous, lesquels s'appliquent à votre conjoint?

	Oui	Non
Fait de l'exercice régulièrement	01○	02○
Fume des cigarettes	03○	04○
Consomme trop d'alcool	05○	06○
Mange trop	07○	08○
Prend des tranquillisants tels que des valium	09○	10○
Fume de la marijuana	11○	12○

Les questions suivantes se rapportent à l'alimentation.

74. Au cours de la semaine dernière, combien de fois (nombre de jours) avez-vous mangé l'un ou l'autre des aliments suivants pour votre déjeuner (petit déjeuner)?

Rien, café ou thé seulement ☐
Oeufs, bacon, jambon ou autre viande ☐
Pain, pâtisserie, croissant, crêpe ou céréales ☐
Fruit ou jus de fruit ☐
Fromage, lait ou autres produits laitiers ☐

75. Croyez-vous que vous devriez limiter ou éviter certains aliments pour protéger votre santé?

1○ Oui 2○ Non ——→Passez à la Q 77

76. Parmi les genres d'aliments suivants, lequel, selon vous, est-il le plus important de limiter ou d'éviter pour protéger votre santé?

3○ Aliments élevés en cholestérol
4○ Aliments élevés en matière grasse
5○ Aliments élevés en sucre
6○ Aliments élevés en sel
7○ Je l'ignore

77. Y a-t-il des aliments que vous devriez selon vous, manger plus souvent pour protéger votre santé?

8○ Oui 9○ Non ——→Passez à la Q 79

78. Parmi les genres d'aliments suivants, lequel, selon vous, est-il le plus important de manger plus souvent pour protéger votre santé?

1○ Fruits et légumes
2○ Céréales à grain entier
3○ Lait et produits laitiers
4○ Viande, poisson, volaille
5○ Je l'ignore

79. **Je vais maintenant vous lire une liste de sujets relatifs à la santé. J'aimerais savoir quelle importance selon vous l'État doit accorder à chacun de ces sujets. Veuillez vous servir d'une échelle allant de 1 à 10; 1 représentant un sujet pas du tout important et 10, un sujet extrêmement important.**

	Pas du tout important 1	2	3	4	5	6	7	8	9	*Extrêmement important* 10	*Je l'ignore*
Consommation de drogues	01 ○	02 ○	03 ○	04 ○	05 ○	06 ○	07 ○	08 ○	09 ○	10 ○	11 ○
Consommation de tabac	12 ○	13 ○	14 ○	15 ○	16 ○	17 ○	18 ○	19 ○	20 ○	21 ○	22 ○
Problèmes reliés à l'alcool	23 ○	24 ○	25 ○	26 ○	27 ○	28 ○	29 ○	30 ○	31 ○	32 ○	33 ○
Hypertension	34 ○	35 ○	36 ○	37 ○	38 ○	39 ○	40 ○	41 ○	42 ○	43 ○	44 ○
Santé des enfants	45 ○	46 ○	47 ○	48 ○	49 ○	50 ○	51 ○	52 ○	53 ○	54 ○	55 ○
Habitudes alimentaires	56 ○	57 ○	58 ○	59 ○	60 ○	61 ○	62 ○	63 ○	64 ○	65 ○	66 ○
Santé mentale	67 ○	68 ○	69 ○	70 ○	71 ○	72 ○	73 ○	74 ○	75 ○	76 ○	77 ○
Prévention des accidents à la maison	78 ○	79 ○	80 ○	81 ○	82 ○	83 ○	84 ○	85 ○	86 ○	87 ○	88 ○
Prévention des accidents au travail	89 ○	90 ○	91 ○	92 ○	93 ○	94 ○	95 ○	96 ○	97 ○	98 ○	99 ○
Prévention des accidents de la route	100 ○	101 ○	102 ○	103 ○	104 ○	105 ○	106 ○	107 ○	108 ○	109 ○	110 ○

80. **Quelle est votre opinion à l'égard des énoncés suivants?**

	D'accord	Pas d'accord	Sans opinion
Suivre un régime équilibré est un processus long et coûteux	1 ○	2 ○	3 ○
J'aime mieux faire de l'embonpoint que devoir me priver de beaucoup des aliments que j'aime	4 ○	5 ○	6 ○
Ne pas prendre de petit déjeuner est un moyen efficace pour maintenir son poids ou pour maigrir	7 ○	8 ○	9 ○

81. **Croyez-vous que vous pourriez améliorer votre santé en modifiant vos habitudes alimentaires?**

1 ○ Oui

2 ○ Non

3 ○ Je l'ignore

Pour terminer, j'aimerais vous poser quelques questions au sujet de vous-même.

82. **Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez terminées?**

1 ○ Aucune scolarité

2 ○ Études primaires

3 ○ Quelques années } Études secondaires

4 ○ Complétées }

5 ○ Quelques années } Études dans un collège communautaire, une école technique, un CEGEP, une école de formation des infirmières

6 ○ Complétées }

7 ○ Quelques années } Études universitaires ou dans un collège de formation des maîtres

8 ○ Complétées }

9 ○ Autres études ou formation

83. **Quelle langue parlez-vous à la maison le plus souvent?**

1 ○ Anglais

2 ○ Français

3 ○ Autre

84. **Quel est le code postal de ce logement?**

[ ][ ][ ] [ ][ ][ ] 4 ○ Je l'ignore

85. **Combien de téléphones, y compris les téléphones supplémentaires, y a-t-il dans votre logement?**

1 ○ Un ⟶ Passez à la Q 90

2 ○ Deux ou plus

86. **Tous les téléphones ont-ils le même numéro?**

3 ○ Non

4 ○ Oui ⟶ Passez à la Q 90

87. **Combien y a-t-il de numéros différents?**

[ ][ ]

88. **Y a-t-il de ces numéros qui ne servent que pour les affaires?**

5 ○ Non ⟶ Passez à la Q 90

6 ○ Oui

89. **Combien y a-t-il de numéros réservés aux affaires?**

[ ][ ]

90. Parmi les activités suivantes, quelle est celle qui décrit le mieux l'activité à laquelle vous vous êtes surtout consacré(e) au cours des douze derniers mois?

- [1] Travail à un emploi ou à une entreprise → Passez à la Q. 92
- [2] Recherche d'un emploi → Passez à la Q. 91
- [3] Études
- [4] Retraite
- [5] Tenais maison
- [6] Autre (précisez)_____

→ Passez à la Q. 96

91. Avez-vous occupé un emploi à un moment quelconque au cours des douze derniers mois?

[1] Oui [2] Non → Passez à la Q. 96

92. Pour qui travailliez/travaillez-vous?

93. Quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service est était-ce?

94. Quel genre de travail faisiez/faites-vous?

95. Combien de personnes travaillent pour cette société? Comptez les personnes de toutes les succursales de la société. Y en a-t-il...

- [3] Plus de 100
- [4] Entre 50 et 100
- [5] Entre 10 et 49
- [6] Moins de 10
- [7] Je l'ignore

96. Durant les cinq dernières années, est-ce que vous avez été sans emploi pendant une année ou plus?

[1] Oui [2] Non

97. À l'interviewer :

Si code 1 à la Q. 90 [3] → Passez à la Q. 98

Autrement [4] → Passez à la Q. 104

98. Savez-vous s'il existe des programmes de sécurité ou de prévention des accidents dans votre lieu de travail?

[5] Oui [6] Non [7] Je l'ignore

99. Savez-vous s'il existe d'autres programmes visant à améliorer la santé et l'aptitude physique ou à favoriser une saine alimentation?

[1] Oui [2] Non [3] Je l'ignore

100. Au cours de la dernière année, avez-vous vu ou reçu des renseignements sur les sujets relatifs à la santé dans votre lieu de travail? (p. ex. des affiches, des tableaux d'affichage, des dépliants, etc.)

[4] Oui [5] Non → Passez à la Q. 102

101. L'information fournie vous paraît-elle utile?

[6] Oui [7] Non

102. Est-il interdit de fumer dans votre lieu de travail...

- [1] Partout
- [2] Certains endroits
- [3] Nulle part
- [4] Je l'ignore

103. Pensez-vous que le lieu de travail est un endroit approprié pour promouvoir les bonnes habitudes de santé?

- [5] Oui
- [6] Non
- [7] Je l'ignore

104. Pensez-vous que l'école est un endroit approprié pour promouvoir les bonnes habitudes de santé?

- [1] Oui
- [2] Non
- [3] Je l'ignore

105. Quel était le revenu total (de toutes les sources) de votre ménage pour 1984 (avant les déductions d'impôt et autres déductions)?

[ ][ ][ ][ ][ ][ ].00 [4] Je l'ignore

106. Quelle est la chose la plus importante que vous avez faite au cours de la dernière année pour améliorer votre santé?

- [01] Rien → Passez à la Q. 109
- [02] J'ai fait plus d'exercice
- [03] J'ai perdu du poids
- [04] J'ai amélioré mes habitudes alimentaires
- [05] J'ai cessé de fumer/j'ai réduit ma consommation de tabac
- [06] J'ai réduit ma consommation de drogues ou de médicaments
- [07] J'ai consommé moins d'alcool
- [08] J'ai fait vérifier ma tension artérielle
- [09] J'ai essayé de contrôler ma tension artérielle
- [10] J'ai appris à maîtriser le stress
- [11] J'ai réduit le niveau de stress
- [12] J'ai reçu des traitements médicaux
- [13] Autre (précisez) _____

107. **Outre le fait de vouloir améliorer votre santé, y a-t-il une autre raison qui vous a incité(e) à le faire?**

1 ○ Oui

2 ○ Non ——→ **Passez à la Q 109**

108. **Quelle était cette autre raison?**

└┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┘

└┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┘

└┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┘

└┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┴┘

109. **Compte tenu des sujets que nous avons abordés dans le présent questionnaire, y a-t-il d'autre chose que vous avez l'intention de faire pour améliorer votre santé au cours de la prochaine année?** (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

01 ○ Rien
02 ○ Faire plus d'exercice
03 ○ Perdre du poids
04 ○ Améliorer mes habitudes alimentaires
05 ○ Cesser de fumer/réduire ma consommation de tabac
06 ○ Réduire ma consommation de drogues ou de médicaments
07 ○ Consommer moins d'alcool
08 ○ Faire vérifier ma tension artérielle
09 ○ Essayer de contrôler ma tension artérielle
10 ○ Apprendre à maîtriser le stress
11 ○ Réduire le niveau de stress
12 ○ Recevoir des traitements médicaux
13 ○ Autre (précisez) _____

COMMENTAIRES: